

LETTRE DE QUEBEC

L'université de la montagne sera terminée aussitôt que possible. — Remise de \$95,000 au chancelier par le gouvernement Godbout. — Modification à la loi du prêt agricole. — Le parti libéral rend à l'Université de Montréal son autonomie.

L'Association générale des diplômés de l'Université de Montréal a offert samedi midi à l'honorable Adélard Godbout, le premier ministre de la province, un déjeuner de gala dans la salle du Cercle universitaire.

Me Arthur Vallée, le président de la Commission d'administration de l'Université, a présenté le premier ministre, qui au cours de la matinée, avait visité les deux immeubles de l'Université: celui de la Montagne et celui de la rue Saint-Denis.

Parlant ensuite des bâtiments de la montagne, il révéla que leur achèvement demanderait environ \$4,000,000. D'après les calculs, le déficit annuel d'enseignement y serait de \$450,000, sans compter \$200,000 pour les fonds d'amortissement et d'intérêts.

Il exprima la crainte de voir un jour l'immeuble réquisitionné si la continuation des travaux ne repré- sentait pas dans un bref délai.

L'honorable Adélard Godbout. — Des premiers mots, l'honorable Adélard Godbout parla de sa visite du matin et avoua déplorer "les conditions matérielles pas humaines" dans lesquelles les professeurs et les élèves devaient travailler, sans que cependant le rayonnement de l'Université en paraissait amoindri.

Il déclara catégoriquement: "L'Université de la montagne doit être terminée, et elle le sera dès que les moyens de la province le permettront. C'est une solution qui s'impose à tous les Canadiens soucieux de l'enseignement dans notre province."

En terminant, le premier ministre conclut qu'une telle institution "est un excellent moyen de propagande qui appellera chez nous les jeunes intelligences des pays voisins et contribuera ainsi au rayonnement de la pensée canadienne-française."

On terminerait certains travaux à l'Université. — L'honorable Henri Groulx secrétaire de la province, annonçait prochainement que des travaux seront bientôt entrepris à l'immeuble de la montagne de l'Université de Montréal. Le gouvernement libéral aurait ainsi l'intention de partager sur quelques années l'ensemble des travaux à faire pour terminer l'Université.

On sait que l'École d'hygiène sociale, affiliée à la Faculté de médecine, y est déjà installée à demeure depuis quatre ans. Ainsi il serait possible que certains cours soient transportés, l'automne prochain, de l'immeuble de la rue Saint-Denis à celui de l'avenue Maplewood.

Depuis un an maintenant l'Institut botanique de la Faculté des sciences est rendu dans les spacieux locaux du Jardin Botanique.

Rue Saint-Denis les étudiants sont si nombreux qu'ils doivent faire leurs travaux de laboratoire par roulement et c'est tout un problème que de trouver des salles aux professeurs qui se succèdent du matin au soir dans les diverses Facultés ou Ecoles.

Prêt agricole à 3% et remboursable en 24 ans. — On dit qu'un bill serait présenté, ces jours-ci, modifiant la loi du prêt agricole de la province, de façon à faire fonctionner l'organisme, du moins du côté financier, comme le crédit agricole fédéral. Ainsi, les prêts de prêts faits aux cultivateurs seraient de 3 pour cent au lieu de 2 2/3, et le terme général du remboursement serait porté à 24 ans au lieu de 39 ans.

L'autonomie de l'Université. — Trois votes ont été enregistrés au cours du débat sur l'Université. Le premier (53 contre 14) sur un appel de la décision de l'honorable Ber-

nard Bissonnette rappelant à l'ordre le chef de l'opposition; le deuxième (58 contre 14) sur un amendement Duplessis pour renvoyer le bill à six mois; le troisième (59 contre 14) sur la 3e lecture.

M. GROULX: La loi a pour but de rendre à l'Université de Montréal son autonomie. La loi adoptée sous le gouvernement de l'Union Nationale donnait au lieutenant-gouverneur le droit de nommer les membres de la Société d'Administration de l'Université de Montréal. Par la loi que nous présentons, nous donnons ce droit au chancelier de l'Université de Montréal. Son Excellence Mgr Georges Gauthier. C'est lui qui nommera les membres de la société d'administration.

M. DUPLESSIS: Le gouvernement de l'Union Nationale a réglé séparément les problèmes de l'Université de Montréal et des Sulpiciens. Le cardinal Villeneuve et Mgr Gauthier m'ont félicité de la façon dont nous avons aidé l'Université. Malgré cela, nos adversaires ont dit que notre loi était un cadeau. Cependant, il y a dans la loi que l'on nous présente les mêmes dispositions que dans la nôtre, sauf pour la nomination des administrateurs.

Le gouvernement actuel a voulu changer les administrateurs que nous avions nommés et il a fait des menaces à l'Université. On a forcé M. Alphonse Raymond à démissionner. Comme ancien élève de l'Université, je demande au gouvernement de mettre la politique de côté dans cette question.

M. GODOUBT: — Le chef de l'opposition a dit qu'il avait réglé le problème de l'Université et que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes universitaires. J'ai visité le vieil immeuble de l'Université de Montréal, rue Saint-Denis, et le nouvel immeuble de la montagne. Pour une question réglée, elle l'est de façon étrange. A l'immeuble de la rue Saint-Denis, des professeurs et des administrateurs, hommes éminents, dont quelques-uns ont parmi les gloires du Canada français, ne reçoivent pas le dixième de ce qu'ils pourraient recevoir s'ils quittaient le service de l'Université. Ils travaillent dans des conditions que vous ne voudriez pas pour aucun de vos employés. M. l'Orateur. Le problème de l'Université de Montréal est dans toute son acuité, à l'heure actuelle. Le gouvernement de l'Union Nationale a préféré faire des constructions pour loger des chevaux de course à Trois-Rivières, faire du patronage politique avec le Jardin botanique. On a dépensé 7 millions pour ces travaux quand, avec 3 millions on pouvait terminer l'Université de Montréal.

C'est une honte pour la province, pour le Canada français, de voir l'Université de Montréal dans l'état où elle est. Dans trois ans, si l'Université est encore dans cet état, j'admettrais que mon gouvernement a failli dans le règlement de ce problème.

Le gouvernement de l'U. N. a fait une loi en vertu de laquelle les administrateurs sont nommés par le lieutenant-gouverneur en son conseil. Cette loi est mauvaise. Nous la remplaçons par une loi qui donne au chancelier de l'Université, l'archevêque de Montréal, le droit de nommer lui-même les administrateurs. Nous rendons à l'Université son autonomie. Nous voulons que l'Université soit libre d'administrer ses affaires.

Quant à l'accusation que le gouvernement de ses menaces serait intervenu et aurait fait des menaces à l'Université, c'est absolument faux. Nous voulons rendre à l'Université sa liberté, condition de sa survie, et la débarrasser de l'influence politique dont elle a souffert depuis trois ans.

REUNION LIBERALE A SAINTE-ANNE DES PLAINES

Dimanche dernier, une réunion libérale a eu lieu à Sainte-Anne des Plaines, en vue de la prochaine élection provinciale partielle dans Terrebonne rendue nécessaire par la nomination de M. David au Sénat.

Les libéraux présents, réunis sous la présidence de M. Edouard Hogue, échevin de Sainte-Anne, ont résolu d'offrir la candidature à Me René Thérberge, C.R., de Montréal, ancien président du club de Réforme. M. Thérberge est né à Saint-Jérôme.

Interrompu à ce sujet, voici ce qu'a déclaré M. Thérberge: "Né dans le comté de Terrebonne et ayant passé toute ma jeunesse à Saint-Jérôme, dans le cœur du comté, j'y suis demeuré profondément attaché. Je ne veux pas m'imposer, pas plus maintenant que je ne l'ai fait dans le passé. Si ma candidature pouvait ramener l'unité et l'harmonie parmi les francs libéraux de Terrebonne et reconstruire l'approbation ainsi que celle des chefs du parti, et en particulier de l'honorable Adélard Godbout, je serais prêt à me porter candidat."

Parmi les autres candidatures possibles que nous avons déjà signalées et qui commencent à circuler dans les quotidiens de Montréal, on remarque celle du notaire Marc Vermette, de Saint-Janvier, de M. Roland Bock, industriel, et de Me Hector Perrier, C.R., associé légal du sénateur David.

Il semble entendu, selon des sources dignes de foi, que l'émission des brefs de la future élection sera faite dès la fin de la présente session, c'est-à-dire aux environs du 20 juin courant, d'où on conclut que ladite élection sera tout vraisemblablement tenue au cours de la dernière quinzaine de juillet.

On sait que toute élection complémentaire, en vertu d'un des amendements apportés à la loi électorale du Québec sous le gouvernement Duplessis, doit être tenue dans les quatre mois suivant la démission ou la mort d'un député. Comme tout délai cesse, toutefois, de compter durant une session, ceci explique le retard apparent de la prochaine élection dans Terrebonne.

M. Victor Doré dit que l'éducation tend au rapprochement des nationalités, à McGill

M. Victor Doré, surintendant de l'instruction publique, à qui McGill a conféré un doctora "honoris causa" à sa dernière collation des grades, a prononcé le principal discours à la cérémonie. Il a parlé du rôle de l'éducation dans la préservation des deux grandes civilisations qui font l'honneur du Canada.

"Ce n'est pas en soulignant nos différences de tempérament et d'opinion que nous arriverons à nous entendre, mais plutôt en nous efforçant de comprendre par la pratique du respect de nos droits respectifs", a déclaré M. Victor Doré, au début de son allocution.

"Chacun doit être entraîné à la vie en société, à participer à cette vie en faisant son devoir et en tentant d'ajouter sa part personnelle à l'édifice social", continua M. Doré. "Chacun doit penser non en fonction de lui-même, mais en fonction de la collectivité à laquelle il appartient. Tel est l'entraînement que l'on reçoit ici et l'on peut compter sur chaque élève pour vivre une vie intelligente et féconde."

La culture indispensable à la bonne entente. — M. Doré fit ensuite la distinction entre l'instruction et l'éducation. "La première, dit-il, s'acquiert sur les bancs de l'école, tandis que la seconde est le fruit de l'expérience personnelle et de l'étude des intérêts sociaux. C'est cette culture indispensable qui facilitera le rapprochement, la coopération et la bonne entente entre les deux civilisations qui se partagent le Canada."

"L'éducation donne le pouvoir d'utiliser les connaissances acquises par l'instruction. Il est évident que ce pouvoir commencera à s'acquiescer dès l'âge de l'école, mais il appartient à des institutions comme celle-ci de développer cette faculté en sa plénitude."

Il rappela qu'à notre époque trou-

INFORMATIONS CATHOLIQUES FRANÇAISES

Le suprême hommage de la France au Cardinal Verdier

La journée du mardi 16 avril a vu se dérouler à Paris les funérailles solennelles du Cardinal Verdier. Ceux qui en ont été témoins n'oublieront plus le spectacle auquel ils ont assisté, et qui, véritablement, fut grandiose.

La bonne entente entre l'Eglise et l'Etat, aujourd'hui rétablie en France, s'y est manifestée, au cours de ces dernières années, d'une façon plus sensible et plus émouvante. Déjà, durant toute la semaine qui s'écoula, entre la mort du Cardinal et ses obsèques, la foule n'avait cessé de défiler devant sa dépouille exposée dans l'un des salons de l'Archevêché.

De ce premier geste, le Président de la République, M. Albert Lebrun, le chef du Gouvernement, M. Paul Reynaud, bon nombre de ses ministres, ainsi que les Présidents du Sénat et de la Chambre, M. Jeanneney et M. Herriot, ont entouré son cercueil. M. le Pasteur Boegner, M. le Grand-Rabbin de France étaient aussi venus s'incliner et se recueillir devant les restes du Cardinal. Rien de ce qui divise et partage les Français, au point de vue politique comme au point de vue religieux, n'a subsisté, devant la grande et noble mémoire de l'Archevêque de Paris, tant il avait su, par tout l'ensemble de ses dons éminents et de ses vertus sacerdotales ou pastorales, gagner l'audience des esprits et l'affection des cœurs.

Voilà pourquoi, au jour de ses obsèques, cinq Cardinals, dont le Cardinal Primat de Belgique, plus de soixante Archevêques et Evêques, plus d'une centaine de prélats, des généraux d'ordres et une foule innombrable ont entouré son cercueil. La cérémonie funèbre se déroula d'ailleurs, en présence du Président de la République, du Président du Conseil et des Ministres, des Présidents de la Chambre et du Sénat et de tous les grands Corps de l'Etat. La plupart des membres du Corps diplomatique étaient également présents, par ses constructions d'églises, mais parce que le défunt Cardinal a joué un rôle important dans les relations de la France avec divers pays, et qu'il a pris un soin particulier des colonies étrangères établies dans son diocèse, parce que, enfin, au temps où il était Supérieur de l'Institut Catholique, il a accueilli de nombreux jeunes séminaristes dans ce séminaire. Ils provenaient notamment de l'Europe Centrale et des Pays scandinaves, et tous lui sont demeurés très attachés.

Comment la Pologne, la Tchécoslovaquie auraient-elles oublié ce qu'il a fait pour leur cause, avant et depuis le commencement de cette guerre? Comment les catholiques anglais et les catholiques belges, qui ne cessent de louer son exemple, ne s'abstiennent pas de souligner la part qu'ils veulent prendre à un deuil qui n'atteint pas seulement les catholiques français, mais encore ceux de bien d'autres pays, et, puisqu'il s'agit d'un Cardinal qui fut, à plusieurs reprises, Légal du Saint-Siège, l'Eglise tout entière.

Au reste, si l'on veut apprécier à sa juste valeur catholique la manifestation de pieux hommages ainsi rendue à la mémoire du Cardinal Verdier, c'est dans ce que l'on peut appeler son cadre historique qu'il conviendrait de le replacer. Elle a souligné, en effet, à quel point est sérieux et profond le retour à la concorde et à la collaboration entre l'Eglise et l'Etat, en France. Elle a montré aussi la part que, au cours des vingt dernières années, les Archevêques de Paris, à cette œuvre d'apaisement religieux, si profitable au bien de l'Etat et à celui de l'Eglise.

La tâche fut commencée pendant

la précédente guerre, par le Cardinal Amette. Grâce aux services qu'il rendit à toute la population parisienne par les œuvres multiples dont il avait pris l'initiative, grâce à des discours de circonstances, où il avait su s'exprimer avec un patriotisme ardent et d'une manière pleine de tact, il avait conquis, pour les catholiques, une large place dans la vie nationale et s'était acquis, pour eux et pour lui, la reconnaissance de tous.

Le Cardinal Dubois, qui lui succéda, marcha sur ses traces. Déjà Archevêque de Rouen, avant d'occuper le Siège de Paris, il avait parcouru l'Europe centrale et la France catholique. Il se rendit plus tard en Pologne et il se préparait à partir pour Prague, afin d'y participer aux fêtes du millénaire de saint Wenceslas, lorsqu'il mourut en septembre 1929. Quelques mois plus tôt, il avait reçu dans la cathédrale d'Orléans le Président de la République, qui s'était alors M. Doumergue, et qui s'était rendu dans cette ville pour les fêtes du cinquantième anniversaire de sa délivrance par sainte Jeanne d'Arc.

Ce que le Cardinal Dubois, dont la finesse et l'affabilité firent merveille, n'avait pu accomplir en septembre 1929, le Cardinal Verdier le fit, quelques années plus tard, comme Légal du Saint-Siège au premier congrès catholique national de Tchécoslovaquie, circonstance mémorable qui marqua, dans la jeune République, le retour de cordialité dans ses rapports avec Rome et donna le dernier coup à l'anticléricalisme qui s'y était manifesté en 1920 et dans les années suivantes.

Tels sont quelques-uns des aspects du rôle national des derniers archevêques de Paris. Il faut ajouter que celui qui vient de quitter ce monde a rendu à son pays un autre service de premier ordre, en contribuant, par ses constructions d'églises, par ses discours, par sa bienveillance marquée pour les organisations ouvrières, au rétablissement de la paix sociale, notamment en des heures où elle fut sérieusement menacée.

Pour bien juger la France d'aujourd'hui, il faut considérer deux circonstances: la disparition d'Edouard Branly, celle du Cardinal Archevêque de Paris, ou l'incomparable force religieuse et morale qui rayonne du catholicisme a fait vibrer, parmi les épreuves inséparables de toute guerre, l'âme du peuple français entraîné par ses gouvernants eux-mêmes, à lui rendre un solennel hommage.

PETIT COURRIER D'EUROPE

L'Allemagne convoite le Canada. — Berlin. — Les renseignements obtenus en 1937 par des hydrographes allemands sur l'île d'Anticosti et sur la Minquarie, sont actuellement l'objet d'études spéciales dans certaines écoles de géopolitique du IIIe Reich. La géopolitique est une science par laquelle les Allemands étudient la géographie à la lumière de leur politique de domination universelle.

La grande pitié des réfugiés de France. — Front nord. — Ils marchent pendant des jours et des nuits, s'arrêtant dans les villages pour prendre le peu de nourriture qu'on veut bien leur donner. Puis ils repartent, ils ont les pieds en sang, pourtant ils arriveraient encore à fuir, ils marcheraient malgré leurs souffrances s'ils n'étaient pas à chaque instant obligés de s'arrêter, de se jeter brutalement dans les fossés qui bordent la route, de courir s'abriter sous les arbres car les ennemis les poursuivent. Des aviateurs allemands volent très bas au-dessus de ces misérables et les mitraillent presque à bout portant. Les enfants hurlent, poussent des cris déchirants. Une femme qui avait quatre petits enfants, les avait étendus par terre et les recouvrait de tout son corps pour les protéger. Un autre petit

Nouvelles précisions sur les mesures d'extermination du catholicisme en Pologne

Le cardinal Hlond vient de remettre au Souverain Pontife un nouveau rapport sur la situation de l'Eglise, du clergé et de la population catholiques dans les territoires polonais incorporés au Reich.

Ce rapport apporte d'importantes précisions sur les atrocités et les persécutions allemandes qui ont pour objet de supprimer le catholicisme dans ce pays et d'éliminer la population polonaise.

Le ressort de ces renseignements que la plupart des églises polonaises ont été fermées et que les plus importantes ou les plus vénérables d'entre elles — les cathédrales et les sanctuaires de pèlerinage — ont été convertis en lieux de divertissement ou en garages. Les évêchés sont transformés en hôtels ou en casernes; les associations religieuses dissoutes, les journaux catholiques interdits; les communautés religieuses supprimées.

Quant aux prêtres séculiers, la plupart d'entre eux ont été emprisonnés ou déportés et même tués. Dans le diocèse de Gniezno, par exemple, 5 prêtres ont été fusillés, 27 internés en Allemagne, 190 emprisonnés dans des camps de concentration en Pologne, 35 transférés dans le gouvernement général, 2 sont morts en prison. En Silésie de nombreux prêtres ont été soumis à des tortures bestiales dans le camp de concentration de Tropau où les prêtres sont constamment battus. On leur coupe leur soutane en forme de trac pour se moquer d'eux; plus d'un a été contraint par la soldatesque à nettoyer les lieux d'aisance avec ses mains.

Le rapport, après avoir énuméré de nombreux faits du même genre, signale que les mariages entre Polonais sont interdits, que le système de la déportation en masse continue sur une très large échelle. Des villes et villages autrefois florissants sont dépeuplés ou occupés en partie par des familles allemandes. Deux cent cinquante mille habitants de la Poméranie ont été déportés, la ville de Gdynia qui comptait 120,000 habitants n'en compte plus que 15,000; la population de Klocawek est passée de 67,000 à 18,000 habitants.

de 4 ans devenu presque fou ne cessait de crier: "Maman, la torpille, j'ai peur!"

Des Allemands en uniformes hollandais. — Rotterdam. — C'est par une ruse de guerre ignoble que les Allemands ont pu s'emparer du pont de Moerdijk, principal moyen de communication entre le sud et le nord de la Hollande qui était pourtant, comme on pense, bien gardé. Le 13 mai, un détachement de soldats allemands en uniformes hollandais, conduits par un officier qui s'exprimait en hollandais très pur, s'approcha et fit connaître qu'il était chargé de relever la garde du pont. Reçus joyeusement par les défenseurs du pays qui les prenaient pour des frères d'armes, ces soldats déchargèrent subitement leurs armes et avant qu'elle n'ait eu le temps de comprendre cette atroce invention, exterminèrent entièrement la garde hollandaise et jetèrent les cadavres dans le fleuve. La route de Rotterdam était alors ouverte aux Allemands et ils en profitèrent aussitôt pour faire passer leurs divisions blindées.

ANGLETERRE Régates sanglantes. — Douvres. — L'Allemagne continue de mettre à flot d'imposantes flottilles de canots-automobiles, munis chacun de deux tubes lance-torpilles et d'armements légers. C'est le Raumboote ou torpilleur de poche très rapide qui doit servir à l'Allemagne comme instrument d'invasion en Grande-Bretagne. Les ports de Douvres et de Folkestone, les ports rapprochés de Boulogne, d'Ostende et de Flessingue sont particulièrement menacés, ainsi que tout l'estuaire de la Tamise. Dans la course qu'il doit entreprendre en direction des côtes anglaises, le raumboote sera protégé par ce qui reste de croiseurs aux Allemands et par l'aviation du maréchal Goering.

LE CANADA EN GUERRE

Devant les graves événements d'Europe. — Ottawa. — Les graves événements d'Europe qui ont marqué les derniers dix jours, ont eu au Canada de profondes répercussions. Devant la lourde menace qu'ils précèdent d'heure en heure, le gouvernement a pris les mesures que commandaient les circonstances.

Le nombre des divisions de l'armée a été porté à quatre et les bureaux de recrutement ont été ouverts de nouveau dans tout le pays. De son côté, la Marine Canadienne annonce qu'elle embarquera, par l'intermédiaire du Corps des volontaires de la réserve navale, 4,000 hommes de plus pour les nouveaux navires en construction dans nos chantiers maritimes. Dans le domaine de l'aviation, un fait marquant s'est produit: c'est le débarquement en Angleterre de notre 112e escadrille.

A l'intérieur, des ruses de l'ennemi ont été mises à jour. A Toronto et à Montréal, la gendarmerie fédérale a opéré l'arrestation de soldats futurs et d'adhérents de la Cinquième Colonne. Des traités avaient fait de leurs domiciles de véritables entrepôts de brochures de propagande allemande et d'oriflammes nazis qu'ils se flattaient peut-être d'arborer un jour.

De toute cette activité, l'industrie de guerre a reçu une impulsion nouvelle. On accélère les moyens de fabrication dans tous les domaines. Dans une hâte qui n'exclut pas le discernement, d'importantes commandes en munitions, en machines, en vivres et en vêtements ont été placées dans des principales usines canadiennes.

Le Canada se défend! — Le recrutement. — La réouverture des bureaux de recrutement dans tout le pays nous rappelle les premiers jours de septembre dernier. A cette époque du début de la guerre, le Canada était à composer ses premières divisions d'entraînement pour lesquelles quelques mois à Aldershot, Angleterre. On se rappelle l'impression excellente qu'a causé dans tout le pays et même au-delà de nos frontières, la formation rapide du régiment de Maisonnette de Montréal. Ce régiment a été le premier de toutes les autres unités de l'armée canadienne, à compléter ses cadres par le recrutement volontaire. Un exemple de plus que donnaient les Canadiens-français et qui pourrait bien ne pas se limiter à ce seul cas glorieux, maintenant que le Canada se sait directement mêlé au conflit européen et particulièrement menacé.

Un programme de guerre justifié par les événements. — Voici, en résumé, le programme de guerre adopté par le Canada, la semaine dernière, devant le danger, de plus en plus grand, d'une domination nazie sur le monde entier: 1 — Le recrutement immédiat de bataillons de fusiliers pour la Quatrième Division; 2 — L'enrôlement, dans l'aviation militaire, de 5,000 hommes qui avaient déjà demandé d'entrer dans l'aviation; 3 — L'établissement d'une Garde, forte de 3,000 hommes, composée d'anciens combattants; 4 — L'organisation de compagnies de réserve, composées d'anciens combattants; 5 — L'adoption au Parlement d'un budget de guerre de \$700,000,000; 6 — L'émission de certificats d'épargne et de timbres de guerre qui sont maintenant en vente; 7 — L'augmentation des achats de fournitures de guerre dont la somme globale, depuis le 14 juillet 1939, dépasse maintenant \$300,000,000; 8 — L'accélération de la production dans les industries de guerre.

Pour votre publicité. — utilisez les colonnes de L'AVENIR DU NORD. — Rédigé en 1907. — 303 Avenue Parent — SAINT-JEROME. — Saint-Jérôme. — L'un des hebdomadaires les mieux connus et appréciés dans toute la province.

Les certificats d'épargne de guerre

Pius et mieux que des économies

Les certificats d'épargne de guerre! Le Gouvernement aurait pu les appeler "Certificats de la sécurité nationale".

Car en vérité, c'est ce qu'ils sont. En temps de paix ils auraient été considérés comme "un bon placement". Ils plaisent à l'esprit d'économie; ils donnent une base à la confiance; ils encouragent cette juste estime de soi-même que possèdent tous ceux qui savent se défendre dans la vie. Ajoutez à cela qu'ils induisent, chez ceux qui les achètent, le sens de la responsabilité personnelle, qui est le fondement de toute démocratie et qu'ainsi ils témoignent en faveur de la foi démocratique qui veut la participation volontaire des citoyens aux œuvres nationales et vous comprendrez que les Certificats d'épargne de guerre répondent au besoin des temps que nous vivons.

Il y a plus: au milieu des terribles réalités d'aujourd'hui, l'amour de la patrie fait entendre un appel urgent. Il s'agit de défendre ce qui nous tient le plus au cœur. Tous nous devons aider, tous nous devons servir dans cette guerre. Surtout il de parler? de rendre hommage en paroles — à la liberté? Suffit-il de maudire Hitler? Non, tous nous devons faire quelque chose de réel, nous imposer quelques sacrifices pour la défense de notre avenir, pour que cet avenir soit tel que nous le désirons. Les certificats d'épargne de guerre donnent à tous le moyen de faire quelque chose dans ce sens.

En France, dans les champs bouleversés par les obus, les soldats de la démocratie meurent pour assurer notre avenir. Il nous faut les soutenir. Il faut qu'en pensant à eux nous nous imposions certaines privations, chose aisée, et qu'avec ces économies nous leur donnions des vivres et des armes, des moyens d'action plus puissants, un matériel plus perfectionné — il faut qu'ils sachent qu'ici le peuple tout entier pense à eux, est avec eux. Les Cer-

tificats d'épargne de guerre leur diront cela.

Français et Anglais se sacrifient et sacrifient toutes leurs richesses sans compter pour la cause de la démocratie et la liberté — sacrifices dont l'étendue et la noblesse n'ont jamais été dépassées dans l'histoire. Le Canada se doit de montrer au monde que son attachement à la grande cause de la liberté humaine n'est pas moindre. Faisons de la campagne pour les Certificats d'épargne de guerre une véritable croisade. Proclamons, en les achetant, que nous sommes de cœur avec ceux qui se battent pour notre idéal.

\$41,496,285 d'améliorations aux habitations

Au 30 avril, 103,391 prêts fédéraux avaient été consentis au Canada.

Le ministre des finances, l'honorable J.-L. Ralston, annonce le nombre et le montant des prêts consentis en vertu du plan d'améliorations aux habitations jusqu'au 30 avril 1940 dans les cités et villes ayant une population de 5,000 âmes ou plus.

Au cours de chacun des quatre premiers mois de 1940, le nombre et le volume des prêts ont dépassé les chiffres des mois correspondants de l'année dernière.

Les prêts consentis jusqu'au 30 avril dans les cités et villes de 6,000 âmes ou plus sont au nombre de 75,098, d'une valeur globale de \$31,459,896.80. Il ne faut pas, toutefois, confondre ces chiffres avec le total des prêts pour le pays tout entier qui, à la même date, était de 103,391, d'une valeur de \$41,496,285.

A Saint-Jérôme. — Pendant cette période, Saint-Jérôme a effectué 91 prêts s'élevant à \$42,498. C'est un résultat splendide, si on compare ces chiffres à ceux des principaux centres ruraux de la province où le nombre de prêts et leur montant sont moins élevés qu'ici, dans la plupart des cas.

Advertisement for beer featuring a man in a suit standing in a field with a house in the background. Text includes "la Bière me suffit" and "SOBRE EN TOUT".

LE ROLE DES FEMMES AU TEMPS ACTUEL

Discours radiodiffusé de Madame W. Hodgson par le poste de Radio-Canada C.B.F., de Montréal, le 22 mai 1940.

"Pendant ces heures graves, que nous sommes en train de traverser, combien d'entre nous se demandent ce que nous pourrions faire pour être réellement utiles à notre pays. Nous avons à notre portée un appel pressant de service, si nous voulons voir survivre un monde digne de représenter ce qu'il y a de plus sacré comme chrétienté et humanité. Mais comment nous femmes canadiennes pouvons-nous servir notre pays? Maintenant le moment de mettre nos promesses à l'épreuve est arrivé et à l'unisson les femmes doivent se rendre compte de l'importance d'agir et de prendre leur part de responsabilité.

"Dernièrement, une Hollandaise très en vue dans son pays comme leader, était en visite au Canada. Permettez-moi donc de vous citer ce qu'elle nous a dit: — "C'est le devoir de chaque femme de s'occuper au redressement moral et spirituel de son pays. Pour cela elle doit construire sur des bases solides ce mouvement qui aura pour effet de banir l'influence néfaste du mal qui est la cause de désunion dans tous les pays."

"Pour unifier son pays cette Hollandaise, Madame van Beuningen, se décida à grouper 40 femmes aux diverses idées politiques et sociales. Toutes ensemble, elles firent un appel à leurs compatriotes afin de

rétablir une Hollande unie. Comme résultat les grèves cessèrent, l'union dans les foyers se réalisa et une nouvelle force s'éleva éveillée dans la nation.

"Nous aussi femmes canadiennes pouvons devenir un important facteur de force et d'énergie dans notre pays. Le monde entier ne peut le foyer familial du Canada qui forme de l'abnégation et d'égoïsme, qui existe depuis quelques années.

"La plupart des femmes se considèrent comme spectatrices, et elles se croient impuissantes à venir en aide en ce moment de crise mondiale. Ceci est la plus grande erreur que nous puissions faire. C'est le foyer familial du Canada qui forme notre pays et dans chaque foyer il y a une mère, une fille; ce sont elles qui déterminent l'esprit et l'atmosphère dans lesquels la famille vit.

"La mère de famille a la responsabilité de former la manière de penser de notre pays; par elle-même, par ce qu'elle fait et par ce qu'elle dit, elle est responsable de notre vie familiale. Si seulement nous pouvions nous rendre compte de toutes les bonnes occasions qui nous sont offertes en ce moment nous pourrions en profiter pour le bien de notre pays. Ceci reste entre nos mains. Navons-nous pas déjà perdu beaucoup de temps précieux en créant des divisions parmi le monde, en trouvant à redire un peu partout; cette énergie mal répartie nous pourrions nous en servir pour unir au lieu de désunir, et pour aider les gens en général à cultiver un esprit de confiance mutuelle entre eux et travailler de concert pour le bien de tous.

"Le Canada est spécialement favorisé ayant en lui deux traditions et deux cultures qui enrichissent son développement national. Etant française, je peux constater combien il est urgent pour nos deux races de s'aider mutuellement.

"Avant de terminer je voudrais vous lire un extrait d'une lettre écrite par une Finlandaise lors du bombardement de la ville d'Helsinki: "La force morale, dit-elle, est notre seul support dans les événements de ces derniers jours, qui nous ont montré ce que l'on attendait de nous. Il nous faut donner à l'épave de notre travail, à notre courage et aussi supporter vaillamment nos souffrances, mais heureusement Dieu est avec nous. Si tous ces sacrifices peuvent donner au monde un regain de vie spirituelle perdue, je dirai alors que nos sacrifices n'auront pas été vains. Nous mourons afin que vous puissiez vivre. Vivre, vous rendez-vous bien compte de ce que c'est?"

"Le Canada doit être fort, uni et libre, voulant vivre en paix à l'intérieur de son grand Dominion, pour servir d'exemple aux pays d'Europe. C'est afin d'accomplir cette dure tâche qu'il faut participer plus étroitement à l'effort demandé.

"Voici quelques mots le travail esquissé, non pas pour une seule femme mais bien pour toutes les femmes canadiennes. "Ce sera par ce moyen d'influence morale dont le rayonnement s'étendra non seulement autour de nous, mais bien dans tout le pays qu'il faudra répondre généreusement à cet appel de redressement moral et spirituel qui répandra autour de nous ses rayons bienfaisants. Il purifiera de toutes les imperfections qui rendent tous nos efforts infructueux. Alors peut-être, aurons-nous trouvé le remède qui guérira tous les grands maux dont nous souffrons tous, dans nos foyers, nos affaires et notre pays.

"Voilà à mon avis la réalisation du vrai patriotisme qui se résume en un seul mot: "Servir."



Avis important aux fermières du diocèse de Mont-Laurier

LES JOURNÉES D'ÉTUDE, les 8, 10 et 12 OCTOBRE 1940

Les dames fermières du Pays de Labelle sont à "LA MODE" et "LA PAGE"; elles auront en octobre prochain leur "SEMAINE D'ÉTUDE".

Dans notre province de Québec, l'éducation et l'instruction, religieuses et sociales, se courtisent admirablement dans des séries de SEMAINES éducatives et instructives.

Nous avons la Semaine du Dimanche, étude de la piété dominicale; la Semaine syndicale, étude des syndicats catholiques; la Semaine Sociale, étude des encycliques pontificales; la Semaine de la Coopération, étude des principes coopératifs économiques; et cette année, nous aurons dans le diocèse de Mont-Laurier la SEMAINE des Dames Fermières, étude de la jeune fille rurale.

Les dates officielles sont les suivantes: les fermières de la Région de La Rouge se réuniront à Saint-Jovite, le 8 octobre; les fermières de la Région de La Gatineau, à Maniwaki, le 10 octobre; et les fermières de la Région de La Lièvre, à Mont-Laurier, le 12 octobre.

Messieurs les conférenciers seront M. l'abbé Albert Tessier, M. O.-A. Bériau, et M. J.-A. Parenteau.

Monsieur l'abbé Albert Tessier des Trois-Rivières est le propagandiste éminent, actif et pratique, de l'enseignement ménager dans la province de Québec. Les sujets de ses conférences sont: 1° "La Jeune Fille rurale et sa Mère"; 2° "La Jeune Fille rurale au Foyer"; et 3° "La Jeune Fille rurale à la Ferme". Monsieur l'abbé Bériau s'adressera aux oreilles et aux yeux par sa parole apostolique et par des films appropriés, afin de déterminer ses auditrices à l'apostolat maternel auprès de leurs jeunes filles.

M. O.-A. Bériau, directeur des arts domestiques à Québec exposera un sujet d'actualité et prendra contact avec les cercles du NORD laurentien. Il étudiera les besoins locaux de nos cercles.

M. J.-A. Parenteau, agronome régional, donnera une conférence intitulée: "Le cercle de fermières aux services de la Jeune Fille rurale".

A Mont-Laurier, nous aurons l'honneur de recevoir M. Georges Bouchard, sous-ministre adjoint de l'Agriculture au ministère fédéral à Ottawa. M. G. Bouchard est considéré comme un des fondateurs des cercles de fermières dans la province de Québec.

Il y aura exposition régionale aux trois endroits précités et tous les cercles régionaux sont cordialement invités à présenter tous les exhibits au programme régional. (Nous distribuerons en moyenne \$6.00 en prix par cercle exposant).

Les dames déléguées se réuniront en assemblée annuelle pour l'élection du comité régional et pour l'élaboration du programme régional 1940. Au programme des journées d'étude, nous aurons une causerie sur l'Économie Ménagère régionale de Nominique par Madame Thibault, présidente régionale. Le soir, une séance récréative couronnera la journée d'étude. Des conférences seront au programme. DONAT DUMOUCHEL, ptre. P.S. (Cet article est à collectionner par mesdames les secrétaires).

Advertisement for 'Cousine Blanche' soap, featuring a woman's face and the text 'La colonne de beauté dirigée par Cousine Blanche'.

Le savon n'est pas nuisible à la peau... pourvu qu'on sache comment s'en servir

Si vous pouviez lire mon courrier d'une seule journée, vous seriez surpris de constater le nombre de femmes qui m'écrivent pour me demander comment elles doivent nettoyer leur peau "dont la délicatesse ne permet pas l'usage du savon".

Il est très peu de femmes dont la peau soit délicate au point où l'usage du savon lui soit funeste ou défavorable. Par contre, nombreuses sont celles dont la peau semble tendue comme celle d'un tambour à la suite de l'usage du savon.

Pour celles qui ne peuvent réellement pas utiliser le savon, il y a les crèmes liquéfiantes de nettoyage qui sont fort efficaces. D'ailleurs, il est bon que toute femme utilise une de ces crèmes de bonne marque de temps à autre parce qu'elles pénètrent mieux que la mousse du savon dans les pores de la peau, pour en déloger les dépôts minéraux et autres qui s'y incrustent à la suite de l'usage des fards et poudres "dites" de riz. Mais pour la toilette quotidienne, la plupart des femmes peuvent utiliser un savon ordinaire — même, au besoin, le traditionnel "savon de Castille" cher à nos grand-mères... pourvu qu'une fois le lavage fini, on fasse subir à son visage un abondant rinçage à l'eau chaude... et vous aurez la sensation bien nette que votre visage est plus propre. Mais il faut faire suivre ce rinçage à l'eau chaude par un deuxième rinçage à l'eau froide.

Il est à parier que l'immense majorité de celles qui se plaignent qu'elles ne peuvent se laver au savon appartiennent à la légion des femmes qui, après avoir abondamment savonné leur visage, le rincent avec la même eau savonneuse qui a servi au lavage, puis l'assèchent avec une serviette.

Il est indispensable d'utiliser l'eau chaude pour faire disparaître la mousse savonneuse résultant du lavage proprement dit de la figure. L'eau froide ou même tiède ne donne pas d'aussi bons résultats. Cependant, mieux en prenant chaque matin un verre d'eau froide dans lequel on a fait dissoudre une cuillerée

de sels de fruits que par l'application de n'importe quelle crème! Si vous ne m'avez pas encore demandé mon feuillet sur les soins du visage, je vous conseille fortement de le faire sans délai. Il comporte, sous une forme concise, plus de renseignements utiles et précis que maints volumes sur la beauté féminine. Je serai heureuse de vous le faire parvenir contre l'envoi d'un timbre de 3c. Vous n'avez qu'à adresser votre demande à "Cousine Blanche", 197 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal. Et pendant que vous serez à m'écrire, s'il y a dans la série que j'ai publiée à votre intention d'autres feuillets aptes à vous intéresser, profitez-en pour en faire la demande, n'oubliant pas d'indiquer un timbre de 3c pour l'envoi de chacun des feuillets que vous désirez.

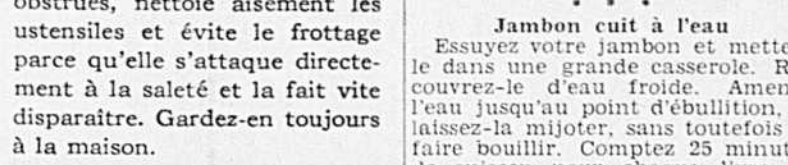
Je vous rappelle que la série comprend des feuillets sur les soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, des pieds; sur la maigreur, la graisse excessive, l'enlèvement des disgracieux poils superflus, la transplantation excessive et les moyens de développer les poitrines plates. Ces feuillets, je le répète pour la centième fois, ne comportent pas un mot de réclame. Ce sont des conseils utiles et tout à fait désintéressés.

Je vous prie de m'adresser vos lettres à: Cousine Blanche, Recettes éprouvées, 197 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal.

ÉVITEZ DES HEURES DE Dur Labeur

UNE solution* de Lessive Gillett Pure en Flacons peut simplifier vos travaux de ménage de multiples façons. Elle dégage les renvois d'eau obstrués, nettoie aisément les ustensiles et évite le frottage parce qu'elle s'attaque directement à la saleté et la fait vite disparaître. Gardez-en toujours à la maison.

BROCHURE GRATUITE — La brochure de la Lessive Gillett explique comment ce puissant nettoyeur dégage les renvois d'eau bouchés... garde les cabinets extérieurs propres et inséables en détruisant le contenu... et sert à toutes sortes d'autres usages. Demandez-en une copie gratuite à la Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.



*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

Savons plus riche NOW

la bière de bon goût

Saveur plus riche

la bière de bon goût

la bière de bon goût

la bière de bon goût

la bière de bon goût

Advertisement for an optometrist, 'OPTOMETRISTE-OPHTALMISTE', with contact information for Paul E. Talbot, Ba. O., 330, rue Saint-Jérôme.

Advertisement for BEMA Melasse des Barbades, featuring a woman's face and the text 'Meilleure CUISSON' and 'UN PRODUIT PUR — SANS MELANGE'.

Advertisement for 'DESSINEZ UNE BARBE AU "VIEUX LOUP DE MER"', offering a service of dishes for 14 cents each week.

Voici les gagnants du concours de la semaine dernière: Services de vaisselle à: Mme Albert Duval, Sainte-Monique, comté de Nicolet, P. Q.; Mlle Marie-Rose Pratte, 712, rue Goodrich, Sherbrooke, P. Q.; Mlle Yvette Grenier, L'Ascension, comté de Labelle, R. R. No 1, P. Q.; Mlle Cecile Perrault, 2315, 6ième Rue, Limoulin, Québec.

Des billets de \$1.00 à: Mlle Marguerite Gagné, Garthby St., P. Q.; M. Antonio Desrochers, Warwick, P. Q.; Mme Charles Brossard, Lac des Escapes, comté de Labelle, P. Q.; M. Guy Gagné, Collège du Sacre-Coeur, Victoriaville, P. Q.; Mlle Jacqueline Patenaude, 338, rue Lafontaine, Saint-Hyacinthe, P. Q.; M. Maurice Gélinas, Charette, comté de Saint-Maurice, P. Q.; J.-P. Guillette, Sainte-Thérèse, comté Lavolette, P. Q.; M. Omer-R. Lapointe, boîte 397, Richmond, P. Q.; M. Hervé Beaulac, 106, rue Saint-Philippe, Saint-Jérôme, P. Q.; M. Timothée Messier, Saint-Rémé de Tingwick, comté d'Arthabaska, P. Q.

Des prix aux marchands à: M. Arthur Sarrazin, L'Ascension, comté de Labelle, P. Q.; M. Joseph Fortin, Sherbrooke, P. Q.; M. A.-V. Ouellette, Grand Saint-Esprit, comté de Nicolet, P. Q.; Compagnie Paquet Ltee, 155-175, rue Saint-Joseph, Québec, P. Q.

neige ferme. Servez froid avec de la sauce crémeuse faite de 2 jaunes d'oeufs. Suffisant pour 6.

Sauce crémeuse: 2 jaunes d'oeufs, 2 c. à soupe de sucre, 1 pincée de sel, 1 t. de lait bouillonnant, 1/2 c. à thé de jus de citron. Battez les oeufs légèrement. Ajoutez le sucre et le sel. Ajoutez-y graduellement le lait bouillonnant. Faites cuire au bain-marie en remuant constamment jusqu'à ce que le mélange épaississe et qu'il adhère à la cuiller.

Taux ferroviaires réduits pour les soldats

Pour permettre aux membres de l'armée active du Canada de se rendre dans leurs familles aux meilleures conditions possibles quand ils sont en permission, les chemins de fer canadiens, peu après la déclaration de la guerre en septembre dernier, annoncèrent que pour la durée des hostilités, ils délivreraient aux militaires, pour voyager n'importe où au Canada, des billets aller et retour pour le prix du billet simple.

Parlant de cette faveur accordée par les chemins de fer aux soldats, M. C.-P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association, a déclaré qu'on avait eu la preuve de la popularité de cette mesure dans le fait que depuis l'automne dernier plus de 200,000 certificats avaient été émis pour l'achat de ces billets. Il a ajouté que lors de la guerre 1914-1918, les militaires voyageant en permission pouvaient acheter un billet aller et retour pour l'équivalent du billet simple plus un tiers, ce qui équivalait à 2 cents par mille, alors que présentement le tarif est de 1.5 cent par mille, bien que les frais d'exploitation des chemins de fer soient beaucoup plus élevés qu'il y a 25 ans.

Advertisement for 'MAGIC BAKING POWDER' with an image of the product can.

3 MÉNAGÈRES CANADIENNES SUR 4 EMPLOIENT LA "MAGIC"

et louent ses résultats certains

Advertisement for 'ROYAL YEAST CAKES' with the slogan 'J'assure chaque fois un pain savoureux' and 'parce que je garde ma pureté... toute mon activité'.

Advertisement for 'Une nouvelle brochure que vient de publier l'Association Médicale Canadienne' explaining a way to eat properly for health.

Advertisement for 'La Compagnie d'assurance sur la vie "Canada Life"' with contact information.

SE TOURMENTER NE GAGNERA PAS LA GUERRE! Portez-vous bien et achetez dans l'Empire

Si vous êtes un des milliers de loyaux Canadiens anxieux de faire leur part, veillez sur votre santé et achetez des produits britanniques. Dans la précipitation des affaires de chaque jour, ne négligez pas votre corps. Si vous souffrez de rhumatisme, lumbago, migraines fréquentes, névrite ou acidité d'estomac, c'est probablement parce que vous négligez de garder votre organisme libre de déchets toxiques et votre sang, exempt d'impuretés. C'est un point important qu'il ne faut pas oublier et dont la solution est simple et peu coûteuse. Prenez simplement votre "petite dose" de Kruschen chaque jour. C'est ce que font des millions de gens dans tout l'Empire. Kruschen contient — pas un, ni deux, mais plusieurs sels minéraux spécialement choisis. Ensemble, ces sels s'attaquent à ces maladies qui vous empêchent de travailler et vous rendent l'existence pénible. Procurez-vous donc un flacon de Kruschen et prenez-en chaque matin la quantité qui tient sur une pièce de 10 sous. Vous jugerez ensuite et verrez ce que signifie vraiment cette précieuse "sensation Kruschen"! Dans toutes les pharmacies, 25c, 45c et 75c.

POUR UNE SAVEUR PLUS RICHE...BUVEZ JOW

MAINTENANT \$1.75 LE GALLON FLACON de JORDAN

L'APPAT QU'IL VOUS FAUT! LE GIN de KUYPER

Nouvelles de Sainte-Agathe

(De notre correspondant)

Au conseil municipal — A la séance du 4 juin, il a été proposé par M. Prime Belhumeur, secondé par M. Isidore Guindon, qu'une demande soit faite au ministère de la voirie pour couvrir le chemin Tour du Lac d'amnésie.

La Croix Rouge — La clôture des cours de "soins aux malades" organisés par la Croix Rouge, a eu lieu jeudi, le 30 mai, dans la salle municipale. La distribution solennelle des certificats aux infirmières bénévoles fut le clou de la soirée. La Reine du Carnaval 1940, Mlle Thérèse Belhumeur, remit à chaque infirmière son diplôme. Parmi les personnes présentes, on remarquait: Mgr Jean-Baptiste Bazinet, P.D., V.F. curé de Sainte-Agathe, Son Honneur le maire Georges Liboiron, ainsi que Madame la maîtresse, Mme Esdras Maille, présidente de la Croix Rouge, MM. les docteurs Rodolphe Dazé et J.-A. Lamy, Mme Hormidas Monette, etc., etc. Mlle Marie-Alice Cloutier, de Montréal, directrice des cours de la Croix Rouge pour la province de Québec, a félicité Mlle Blanche Quesnel, directrice du cours de Sainte-Agathe, pour le beau travail qu'elle a accompli durant l'année. Les personnes suivantes ont reçu leur certificat: Mmes Georges Liboiron, Esdras Maille, Albert Lortie, Armand Collin, Victor Piché, J.-A. Laurin, Roland Liboiron, Michel Bellerose, Guy Lefort, Léopold Goyer, Hormidas Monette, Léonard Guindon, Lionel Deslauriers, Edmond Brunet, Ernest Piché, Achille Fournelle, Antonio Desroches, Gérard Côté, Pierre Brazeau, Léo Desjardins, Léo Lafontaine, Napoléon Boisclair, Stanley Cole; Mmes Georgette Clément, Marcelle Paquette, Marguerite Tourangeau, Yvette Breault, Edna Lafontaine, Lucette Binette, Agathe Clément, Alice Gaudette, Marcelle Martin, Yvette Valquette, Charlotte Beaulieu, Rejeanne Meilleur, Agathe Bastien, Jeannette Bastien, Pauline Lacasse, Madeleine Beaulieu, Alice Tourangeau, Flore Lafantaisie, Gisèle Valquette, Lucette Legault, Lucille Marchand, Estelle Mar-

chand, Gertrude Touchette, Jeanette Groulx, Lucille Paquette, Mariette Groulx, Marcelle Belhumeur, Georgette Belhumeur, Pauline Labadie, Carmel Chartrand, Marguerite Laverdure, Véronique Gregoire, Ernestine Boulanger, Georgette Raymond, Lucienne Bélanger, Rose-Alma Raymond, Laurette Lortie, Cécile Chausse, Cécile Lajeunesse, Gilberte Côté, Anita Giroux, Cécile Louiseize, Yvonne Labadie, Jeannine Groulx, Marguerite Desjardins, Alice Cyr, Mariette Fournelle, Paula Lacasse, Marguerite Lafontaine, Simonne Côté, Cécile Lortie, Cécile Vanier, Réina Beaulieu, Madeleine Côté, Jeanne Legault, Françoise Parent, Yvette Lortie, Yvonne Louiseize, Jacqueline Legault, Françoise Longpré, Lucille Longpré, Agathe Fellerin, Germaine Chausse, Marie-Ange Gaudette, Ernestine Boulanger et Cécile Hawkins.

Beau geste de nos écoliers — En ces temps douloureux et incertains, où chacun sacrifie, soit son temps, soit son argent, pour une cause juste et qui doit triompher, il convient de féliciter hautement nos écoliers et nos écolières, qui viennent, en un geste noble et sublime, d'offrir leurs prix et leurs récompenses aux œuvres de guerre. Puisse l'exemple des petits exalter la générosité des grands... Gai! Marions-nous! — Le 3 juin, notre ami Roland Raymond a convolé en justes noces avec Mlle Paule Dubois. Ce fut un prétexte pour l'Amicale de "l'enterer" galement vendredi, le 31 mai. On lui présenta une adresse "cabinée", suggérée par Alfred Goyer, et un tuyau rempli de gros sous. Les souhaits de bonheur, qui font toujours partie du "supplique", furent émis successivement par Henri Thirnard, au nom de l'Amicale, Jean-Louis Dazé, au nom du Club de ski, Roland Liboiron, au nom des activités sportives et le Rév. Père Jean Berchmans, S.C., au nom du Collège. François Ranger nous fit assister à un bombardement si réaliste que nous fûmes obligés de nous mettre à l'abri. Le tout se termina par un goûter, à la manière accoutumée. Souhaitons, nous aussi, beaucoup de bonheur à Roland Raymond et à son épouse, en espérant que Roland continuera à coopérer aux succès de toutes nos organisations, comme il l'a fait dans le passé.

Naissances — A M. et Mme Julien Meilleur, est né, le 22 mai, un fils, baptisé le 30 et nommé Joseph-Horace-Jean. Parrain, Horace Meilleur; marraine, Alice Desnoyers. — A M. et Mme Albert Chailfoux, est né, le 28 mai, un fils, baptisé le 2 juin et nommé Joseph-Roger. Parrain, Carolus Legault; marraine, Alice Blondin.

A Saint-Canut

— Lundi, 27 mai, en notre église paroissiale fut célébré le mariage de Mlle Alice Lajeunesse avec M. Olivier Huot, de Saint-Jérôme. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé J. Pigeon, curé. Pendant la messe, le programme musical fut exécuté par la chorale de jeunes filles et par Mlle Y. Legault, organiste. Après la cérémonie, il y eut réception à la salle Sevigny, après quoi les nouveaux époux partirent pour un voyage en automobile. M. et Mme Huot, habiteront Saint-Jérôme. — Samedi, 1er juin, fut béni le mariage de Mlle Simone Joly, fille de M. et Mme Henri Joly avec M. Albert Bertrand, fils de M. et Mme Joseph Bertrand, de cette paroisse. — M. Roméo Clément, Mlle J. Quenneville et N. Costello, de Saint-Jérôme, étaient en fin de semaine, les invités de Mlle Elisabeth Nadon. — M. E. Costello et Mlle Cécile Miron, de Saint-Jérôme, ont visité des amis, dimanche dernier. — MM. Georges Cyphot, Gérard Dunn, Marcel Laroche, François Fontaine, Miles Pat. Dunn, T. Casey, J. Mireault, G. Mireault, ont passé la fin de semaine à la villa de Madame Dunn. — Mlle Adeline Rochon, passe quelques jours à Montréal. — M. et Mme Albert Boitras, Armand Corbeil, Miles Olive Rochon, Gertrude Pruneau, de Montréal, ont passé la fin de semaine à la villa "des Pins".

— M. l'abbé J.-V. Paquette, de Verdun, et MM. les abbés Allard, de Montréal, étaient, lundi, dans la famille Legault.

— Le docteur Roméo Raymond passe la saison estivale parmi nous. — Le docteur et Mme P.-P. Gauthier et leurs enfants, étaient à leur villa "Mes Souvenirs". — Mlle Thérèse Legault et Quiquaine Lefebvre, à Saint-Augustin. — MM. Rodrigue Lajeunesse, Jos Lajeunesse, Roger Oligny, Marcel Saint-Vincent, Roland Legault, Gérard Rochon, Jean Lefebvre, Gaétan Rochon, Roger Deschambault, Miles Simone Pilon, Quiquaine Lefebvre, Thérèse Legault, Auguste Huot, Yvonne Saint-Vincent, Yvette Legault, Adeline Rochon, Yvette Lefebvre, Rolande Lajeunesse, étaient à Sainte-Thérèse, lundi 28 mai dernier.

A Saint-Faustin

A Saint-Faustin, le 17 mai 1940, à M. et Mme Les Boivin, est née une fille baptisée Marie-Marguerite-Lise. Parrain et marraine, M. et Mme Onias Boivin, grands-parents de l'enfant, porteurs, Mme Rosaire Marier, de Saint-Jovite, tante de l'enfant.

FETE DU ROI 13 JUIN, 1940

Billets à prix réduits Entre tous les points au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis. TARIF SIMPLE PLUS UN QUART POUR BILLET ALLER ET RETOUR ALLER — départ mercredi, 12 juin et jusqu'à 2.00 p.m. jeudi, 13 juin, 1940. RETOUR — départ jusqu'au dernier train du vendredi, 14 juin, 1940. (Heure solaire) Minimum des PRIX REDUITS - 25c Renseignements complets des agents du



COMMENT S'HABILLAIENT LES MARINS VERS 1805



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

BIEN MOINS CHÈRE que pensent la plupart des gens!

9 personnes sur 10 croient que la Pontiac coûte une centaine de dollars de plus qu'elle vaut. VOICI POURQUOI TANT DE GENS SE TROMPENT SUR LE PRIX DE LA PONTIAC! Plus grosse, plus large, plus spacieuse, plus longue d'un pare-choc à l'autre. La marche la plus douce et la plus reposante que vous ayez jamais goûtée. Sièges et vue plus larges pour plus de confort et de sûreté. Puissant moteur pour une fameuse performance.

Pontiac pour beauté et rendement C.-A. LORRAIN & Fils Saint-Jérôme

COMMISSION ROYALE DES RELATIONS ENTRE LE DOMINION ET LES PROVINCES Sommaire des principales recommandations (Suite et fin)

fraîs de ces services. Ainsi qu'il a été expliqué, l'état fédéral assumerait une partie de la dette municipale de Québec. Chaque province serait désormais libre (si elle le désire) de traiter des dettes municipales en fonction de la manière proposée par la Commission à l'égard des dettes provinciales. Pareille mesure faciliterait ensuite des réformes dont le régime municipal a grand besoin, particulièrement dans les grandes zones métropolitaines. Seulement, l'avenir des municipalités reste encore entre les mains des provinces. Il suffira de quelques exemples pour le démontrer. Les questions ont été analysées qui se rattachent pas intimement aux problèmes majeurs d'ordre financier. La Commission n'a pas cru que ses attributions lui permettaient de se prononcer sur l'a-propos de reconnaître au Dominion l'autorité voulue (autrement qu'aux termes de l'article 132 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord) pour exécuter les clauses de ses traités lorsque l'exécution des engagements qui en découlent nécessite une mesure législative sur des matières exclusivement du ressort des provinces. Mais la Commission a jugé bon de recommander que le Dominion soit autorisé à exécuter les conventions de l'Organisation internationale du Travail, car ces accords participent de la fois à l'organisation de la main-d'œuvre et à l'organisation des transports sur une large échelle et à la coopération entre le Dominion et les provinces en cette matière de façon à venir en aide au contribuable. Bien que la Commission soit d'avis qu'il faille s'en tenir à un minimum de nouveaux organismes administratifs, elle ne pense pas moins qu'il y a lieu de prendre des mesures spéciales pour faciliter la collaboration entre le Dominion et les provinces. Dans le passé, lorsque les

fonctions du gouvernement étaient relativement peu nombreuses et l'organisation administrative relativement simple, les gouvernements du Dominion et des provinces pouvaient probablement remplir leurs fonctions respectives tout en restant dans leurs domaines propres. Mais la chose n'est plus possible aujourd'hui, à cause de la forte expansion dans les fonctions de l'Etat et de la complexité croissante de l'administration, sinon l'efficacité et l'économie en souffriraient considérablement. La collaboration entre les gouvernements autonomes du régime fédéral est devenue une nécessité absolue. De l'avis de la Commission, on pourrait y arriver par des conférences entre le Dominion et les provinces, convoquées à périodes fixes, disons tous les ans, et non plus inféremment comme par le passé. La Commission recommande en outre l'établissement d'un secrétariat permanent et adéquat de la Conférence, qui relèverait directement d'elle et qui faciliterait la collaboration entre le Dominion et les provinces en général. Nous avons considérés dans le détail, au cours de notre rapport, les revendications spéciales de certains gouvernements. Ces revendications n'auront guère d'importance du point de vue financier s'il est donné suite à nos recommandations; nous avons cru utile, toutefois, de les examiner au mérite et de donner notre opinion à leur sujet dans l'espoir de faire disparaître les griefs de longue date avant tout accord d'ordre général entre les provinces et le Dominion. Diverses plaintes au sujet du fonctionnement du système fédéral furent aussi exprimées devant la Commission par des organisations particulières. La Commission prit connaissance de ces témoignages d'importance, mais dans plusieurs cas il s'avéra que leur objet n'était pas de son ressort.

ration de la guerre. Après en avoir délibéré, la Commission décida de terminer son rapport exactement dans les mêmes termes que si la guerre n'avait pas éclaté. La structure de l'économie canadienne en subira décidément des modifications profondes, mais il est non moins certain que l'on ne saurait prédire sur l'heure la nature et les proportions de changements qui dépendent de la durée et de la violence du conflit. En formulant ses recommandations sur la réadjudication des fonctions administratives et les relations financières entre le Dominion et les provinces, la Commission a songé à certaines éventualités critiques; les recommandations sont, espérons-le, suffisamment souples pour s'adapter aux circonstances qui peuvent découler de la guerre. Des recommandations subsidiaires, plusieurs se rapportent à des matières sur lesquelles la tension résultant du conflit ne saurait avoir d'effet, alors que d'autres pourront nécessiter des retouches selon la tournure des événements. En temps de guerre et à l'époque de réorganisation qui suit la guerre, le Canada réclame, d'une manière beaucoup plus impérieuse qu'en temps de paix, une impulsion propre à mettre sa population en mesure de se consacrer sans réserve à la réalisation d'un grand effort national tel que la lutte où nous sommes engagés tout en assurant le fonctionnement régulier des rouages sociaux et éducatifs dont dépend le bien-être des masses. Et c'est précisément ce double objectif auquel visent les principales recommandations de la Commission. Le but de la Commission a été d'énoncer des propositions qui, si on leur donne suite, assigneront l'autorité sur les services sociaux aux gouvernements les plus aptes à les organiser et à les gérer; et cela, non pas simplement dans un but d'économie et d'efficacité technique, mais par égard au point de vue social, culturel et religieux des différentes parties du Canada, conditions essentielles du bien-être véritable de l'homme. Les propositions d'ordre financier devraient permettre à chaque province canadienne

de compter toujours en temps de guerre comme en temps de paix, pendant les années maigres comme pendant les années grasses, sur des revenus suffisants pour exercer les fonctions importantes qui lui ont été attribuées. Elles visent de plus en plus à conserver au Dominion, en matière de fiscalité, un pouvoir aussi étendu en fait qu'il l'a toujours été en droit, de telle sorte qu'il puisse disposer de la richesse de la nation selon que peut l'exiger l'intérêt national. Si une telle révision de notre régime économique a pu s'imposer avec assez de force pour motiver la création de la Commission en temps de paix, comment ne s'imposerait-elle pas encore davantage en temps de guerre? Et combien n'aurait-elle pas sa raison d'être aux jours difficiles de transition entre la guerre et la paix? Le rapport doit s'en remettre à l'opinion publique, et l'opinion du temps de guerre n'est plus celle du temps de paix. Il a été élaboré avec les préoccupations du temps de paix. Mais la Commission a l'espoir que la gravité de l'heure disposera la population de toutes les parties du Canada à songer sérieusement à l'intérêt de tous et à examiner les grandes lignes des recommandations sans trop s'arrêter aux questions de détail. Car, tout en envisageant la possibilité de la guerre de même que toute autre éventualité grave, le rapport a été rédigé en vue d'un avenir qu'on espère être, dans l'ensemble, un avenir de paix, et il ralliera les suffrages ou encourra le blâme dans la mesure où cette hypothèse d'un avenir pacifique se réalisera. La Commission ne croit pas que l'ensemble de ses propositions conduise plus à la centralisation qu'à la décentralisation; elle croit plutôt qu'il en résultera, entre ces deux tendances, l'équilibre sain qui constitue l'essence d'un régime fédéral véritable, et, par conséquent, la base sur laquelle l'unité nationale du Canada peut reposer en toute sécurité.

Jos. SIROIS, président John W. DAFOE R. A. MACKAY H. F. ANGUS (Fin)

A la T. S. F.

Radio-Canada

L'ECUSSON DE RADIO-CANADA

Les deux monogrammes de la Société. — Oeuvre de Mlle Hortense Binette.

La Société Radio-Canada vient d'adopter un écusson. Elle n'en avait pas. Elle a fait son choix entre plusieurs qui lui avaient été soumis et qui représentaient des symboles d'une conception parfois originales mais pas toujours conforme à l'esprit de la grande institution.

Les experts ont observé qu'il répondait aux règles de l'art héraldique tout en tenant compte qu'il ne s'agit pas ici d'armoiries ou de blasons d'un ordre particulier.

L'écu renferme les deux monogrammes de la Société, l'un anglais, — CBC — l'autre, français, Radio-Canada. Des ailerons en forme de rayons séparent les monogrammes en question. Le nom français de la Société se dégage en lettres blanches sur fond noir. Les initiales qui désignent en anglais la Société, — CBC, — se dégagent sur une carte du Canada.

Il est possible que tôt ou tard, le nom de la Société, celui qui les radiophiles de langue française entendent chaque jour soit substitué à l'indicatif CBC. C'est ce qui explique que le trait d'union dans Radio-Canada a été supprimé pour en faire un indicatif conforme au principe du bilinguisme.

Le camion émetteur de T.S.F. de Radio-Canada que l'on vient d'envoyer en Europe porte le nouvel écusson.

Il convient de signaler ici et les mérites de l'artiste à qui l'on doit cette oeuvre et de faire connaître son nom. Cet auteur est Mademoiselle Hortense Binette, de l'École des Beaux-Arts de Montréal.

Retraites fermées à Nominique

Des retraites fermées seront prêchées au couvent de l'Immaculée Conception, à Nominique, aux dates suivantes :

- 10 au 13 juin, pour dames ;
17 au 20 juin, pour dames ;
26 au 29 juin, pour fillettes ;
30 juin au 3 juillet, pour jeunes filles.

Prière de s'inscrire à l'avance. Pour tous renseignements, s'adresser à Soeur Supérieure, Maison de Retraites fermées féminines, Nominique, comté de Labelle.

AVIS

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

Cour Supérieure
District de Terrebonne
Canada
Province de Québec,
No 6836.

LACHUTE LUMBER MANUFACTURING COMPANY Ltd, corps politique et incorporé dument incorporé selon la loi, ayant son bureau et sa principale place d'affaires à Lachute, comté d'Argenteuil, district de Terrebonne, demande s'ess : vs ELLIAM C. ARMSTRONG, de Vankleek Hill, dans la province de l'Ontario, défendeur ; et W. GEO. RODGER, registraire du comté d'Argenteuil, résidant à Lachute, district de Terrebonne, Mis-en-cause.

Certains morceaux ou parties de terre situés dans le canton de Chatham, connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels du dit canton, comme étant la partie sud du lot numéro huit cent quarante-huit (848), dans le 8e rang, et décrit comme suit :

a) Un morceau de terre mesurant cent pieds de largeur par cent pieds de profondeur, mesure anglaise plus ou moins, borné au nord par les eaux du lac Half Moon, à l'est par la terre possédée par le présent acheteur de F. Girard, au sud par un chemin privé de vingt pieds réservé par le vendeur, et à l'ouest par une autre partie du lot huit cent quarante-huit (848), à être vendue à Omer Léger.

b) Un morceau de terre mesurant cent pieds de largeur par cent pieds de profondeur, avec une pointe avançant dans le lac, mesure anglaise plus ou moins, borné au nord par les eaux du lac Half Moon, à l'est par une autre partie du même lot, étant un droit de passage de douze pieds de largeur, et appartenant à vendre, au sud par un chemin privé, tel qu'il est plus haut mentionné, et à l'ouest par une terre appartenant au vendeur.

c) Un autre morceau de terre mesurant trois cent cinquante pieds de largeur par cent pieds de profondeur, mesure anglaise plus ou moins, borné au nord par un chemin privé de vingt pieds, à l'est par un terrain appartenant à E. J. Johnson, au sud par une autre partie de terre faisant partie du lot huit cent quarante-huit (848) appartenant au vendeur, et à l'ouest par un chemin, avec les bâtisses ci-dessus érigées.

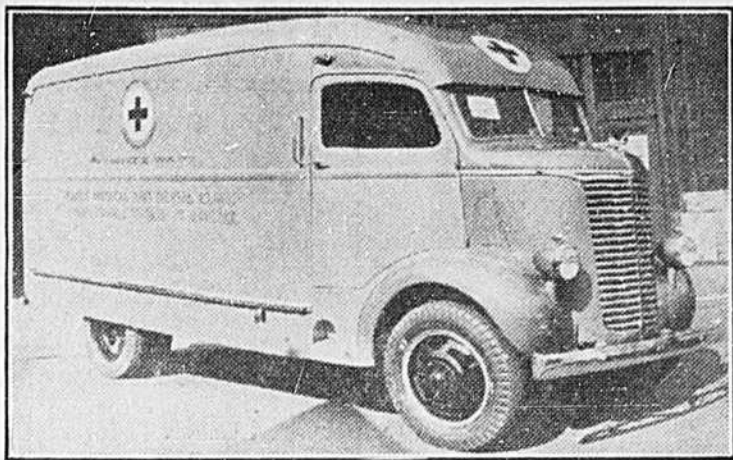
d) Un autre morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, comme étant une partie du dit lot huit cent quarante-huit (848), faisant face sur le lac Half Moon. Ce morceau de terre par les présentes vendu est situé sur le bord du lac, à une distance de cent pieds (100') de la propriété de E. J. Johnson, et mesure cent pieds (100') de largeur par cent pieds (100') de profondeur (100' x 100') avec les bâtisses qui s'y trouvent ; ce morceau de terre présentement vendu est borné au nord par les eaux du lac, à l'est par une partie du dit lot appartenant à Amas Lavigne, à l'ouest par une autre partie appartenant à l'acheteur, au sud par un chemin privé conduisant au chemin public, avec un droit de passage allant et venant du dit chemin, avec les bâtisses dessus érigées.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Philippe d'Argenteuil, le VINGT-NEUVIÈME jour du mois de JUIN 1940, à DEUX heures de l'après-midi (heure avancée).

Le shérif, ALBERT FOURNELLE.

Bureau du shérif, Saint-Jérôme, le 4 juin 1940.

La clinique volante de la Croix Rouge canadienne



Cette photo fait voir la clinique volante médico-dentaire, qui circulera dans les régions de colonisation au cours de l'été prochain sous les auspices du ministère provincial de la santé de Québec et de la section provinciale de la Société Canadienne de la Croix Rouge. Cette clinique sera pourvue de telle sorte que les deux médecins qui l'utiliseront pourront prodiguer des traitements et soins médicaux et dentaires aux patients des régions de l'Abitibi et du Témiscamingue. Cette voiture pourra être vue circulant dans les rues de Montréal et des municipalités avoisinantes au cours de cette semaine même ; enfin mardi prochain, elle quittera la métropole pour se diriger vers le nord de la province et y demeurer jusqu'au mois de novembre prochain.

Le 25e anniversaire du Séminaire de Mont-Laurier

Le Séminaire Saint-Joseph de Mont-Laurier a publié le programme des Pêtes qui marqueront le 25e anniversaire de sa fondation les 8, 9 et 10 juin prochain.

Le Collège de Mont-Laurier compte sur la présence d'un groupe très considérable d'anciens qui ont fait leurs études à Mont-Laurier, et tout ou en partie, au cours du dernier quart de siècle. Il compte aussi sur la présence des anciens du séminaire de Nominique, berceau du séminaire de Mont-Laurier qui sont particulièrement et très cordialement invités.

Le programme comporte que les anciens arriveront dans la journée du samedi, 8 juin, et profiteront de cette journée pour reprendre contact les uns avec les autres et faire connaissance avec le personnel actuel du Séminaire. On profitera de la soirée pour revoir à l'écran les photos prises au Collège.

Le lendemain dimanche, il y aura messes d'Actions de Grâces célébrées par des anciens, pèlerinage au tombeau de Mgr Brunet, fondateur du séminaire, visite du vieux séminaire et jeux de toutes sortes. Le soir il y aura grand banquet à l'issue duquel il y aura discours prononcés par Son Excellence Mgr Limoges, Mgr Jutras, supérieur, l'abbé Rodolphe Mercure, premier supérieur, le Dr Victor Charbonneau, président du Comité d'organisation et M. Lalonde, député du comté de Labelle. D'autres allocutions seront prononcées par les présidents des différents comités de la fondation du Collège.

Le lundi, 10 juin, il y aura service solennel pour le repos de l'âme des élèves défunts.

Adrien Arcand et ses co-accusés en prison

La campagne contre les suspects à tendances nazistes continue dans tout le pays. Samedi matin, devant le juge Rodolphe DeSerres, en correctionnelle, comparait Adrien Arcand, et John Lorrain, de Toronto, présumés organisateurs du fuhrer Adrien Arcand dans la province d'Ontario, qui sont accusés d'avoir violé la loi des mesures de guerre du Canada. Les prévenus subront leur enquête le 5 du courant. Dans l'intervalle, ils devront passer trois jours aux quartiers-généraux de la Sûreté provinciale.

Adrien Arcand, Maurice Scott, Noël Décarie, Paul Giguère, Henri Arcand, Hughes Clément, Maurice Gatiien et G.-R. Bark revenaient samedi devant le même juge qui ordonna, à la demande de la Couronne, leur détention à la prison commune jusqu'à l'enquête préliminaire. De source officieuse, au palais de justice, on apprend que l'honorable Wilfrid Girard, procureur général, a recommandé à Ottawa l'amendement de la loi des mesures de guerre de façon à prescrire l'internement de tous les nazis jusqu'à la fin des hostilités.

A l'audience de samedi, M. Jean Tellier, procureur de la couronne, a déclaré au tribunal avoir reçu un télégramme de Québec l'informant que le procureur général désirait procéder par voie de mise en accusation et non pas en vertu de la loi des convictions sommaires, ce qui laisse prévoir la citation directe des prévenus devant le jury des Assises, au moyen de la procédure appelée en anglais "preferred indictment".

La loi de la défense du Canada pourait à la procédure par voie de conviction sommaire avec sentence maximum de deux ans, mais le procureur général a toujours le privilège d'ordonner la mise en accusation avec peine maximum de 5 ans, comme il vient de le faire dans le cas de 19 suspects actuellement en prison.

LA FRANCE D'OUTRE-MER

Voyage aux colonies françaises par Kenneth Fairfax

L'Empire français couvre une étendue de plus de 500,000 milles et compte une population variée de quelque 65,000,000.

Quiconque visite cet empire français fait le tour du monde.

Ces faits donnent une idée de la portée formidable de la démarche projetée lorsque la France et l'Angleterre annoncent leur intention d'étendre leur collaboration de l'Europe aux territoires de leurs colonies.

La France et l'Angleterre ont fait récemment un autre grand pas en avant : elles ont décidé que leur collaboration politique et économique ne serait plus circonscrite à l'Europe, mais s'étendrait jusqu'à leurs colonies sur toute la surface du globe.

Voilà, certes, une bonne nouvelle, et cependant combien d'entre nous en saisissent toute la portée ? Comprendons-nous bien que notre allée, la France, administre des territoires coloniaux dont la superficie n'est inférieure qu'à celle de l'Empire britannique ? Savons-nous que l'Empire colonial français couvre une étendue de plus de 4,500,000 milles et que la France est responsable de quelque 65,000,000 d'âmes ?

Parmi ces 65,000,000 on trouve tous les genres de culture, depuis la plus arriérée jusqu'à la plus avancée, et tous les degrés de couleur, depuis le blanc jusqu'au noir jaïs. On y trouve un mélange hétéroclite de langues et une variété quasi infinie de croyances religieuses. L'empire colonial de la France comprend des Chinois et des Annamites, des Indiens et des Arabes, des Maures et des Nègres africains — sans parler des colons français eux-mêmes.

Pour parcourir l'empire français il faut faire le tour du globe terrestre. Vous commencez, supposons, par la traversée de l'Atlantique jusqu'à la côte nord-est de l'Amérique du Sud. Là vous visiterez la Guyane française, contiguë à la Guyane hollandaise, qui la sépare de la Guyane anglaise. Cette petite colonie française est renommée pour ses mines d'or et le bois de ses forêts.

Alors vous prenez le paquebot pour traverser le canal de Panama et fendre les eaux du Pacifique (cet océan est semé d'îles françaises) pour atteindre la frange sud-est de l'Asie. Ici vous voyez les immenses rizières de l'Indochine française, voisine du Siam et de la Birmanie, et la colonie la plus peuplée de la France.

Remontés sur votre paquebot vous voyagez vers l'ouest, traversant le golfe du Bengale jusqu'à l'Inde. L'Inde ? Parfaitement : la France y compte une demi-douzaine de petites colonies éparpillées le long du littoral, la plus importante étant Pondichéry.

Passant par le canal de Suez et débouchant dans la mer Méditerranée, vous arrivez aux terres historiques de la Syrie et du Liban, avec leurs vignobles, leurs oliviers et leurs champs de blé. La Syrie et le Liban ont ensemble une population de plus de 3,500,000, des Arabes pour la plupart. Ce ne sont pas des colonies françaises, au sens strict du mot, et elles jouissent, à vrai dire, d'un haut degré d'autonomie politique.

Après la dernière guerre la Syrie et le Liban furent reconnus comme étant des républiques indépendantes. Dans la suite, la Société des Nations les attribua au mandat de la France, tout comme le pays voisin — la Palestine — fut mis sous le mandat de l'Angleterre.

De l'autre côté de la Méditerranée, sur la côte septentrionale de l'Afrique, se trouvent la Tunisie et l'Algérie dont la population, comme celle de la Syrie et du Liban, est surtout musulmane.

La Tunisie est un protectorat français où règne un souverain indigène. L'Algérie, qui couvre une superficie de plus de 850,000 milles carrés entre la Méditerranée et le Sahara, est une colonie française proprement dite.

Ensemble la Tunisie et l'Algérie comptent environ dix millions d'habitants. Les terres fertiles le long de la côte donnent une grande variété de produits agricoles, y compris le blé, l'orge, le raisin et le tabac. L'Algérie est dotée également de gisements de fer et d'autres minéraux.

Voyons maintenant l'Afrique-Occidentale et l'Afrique Centrale, qui sont, peut-être, les plus enchantés des territoires coloniaux de la France, — à coup sûr les plus complexes.

L'Afrique-Occidentale française constitue un réseau de huit colonies et inclut aussi le Togo, territoire régi sous mandat. L'Afrique-Occidentale française qui pénètre droit au coeur des tropiques, compte quatre colonies distinctes et le territoire du Cameroun, détenu sous mandat.

Peuplées de plus de dix-huit millions d'habitants, disséminées sur une immense superficie de 2,750,000 milles carrés, ces régions présentent au ministère des Colonies un des problèmes les plus nouveaux dans le domaine administratif. Les peuples indigènes varient depuis les nègres, relativement avancés des zones côtières jusqu'aux tribus primitives des arrière-contrés à l'intérieur.

La France a beaucoup fait pour mettre en valeur les ressources économiques de cette immense région. L'Afrique-Équatoriale française produit en grande quantité le café, le coton et l'ivoire. L'Afrique-Occidentale française produit, outre le café et le coton, le cacao, les noix de terre et l'huile de palme.

Mais la plus grande partie de la région est encore inexploitée ; du reste, il ne faut pas oublier que le Sahara occupe une bonne proportion. Ainsi votre tournée dans les colonies françaises est terminée, sauf pour l'île de Madagascar qu'habitent principalement les indigènes malgaches et dont les produits les plus importants sont le bois, les minéraux et les huiles végétales.

Voilà plus de trois cents ans que la France gouverne quelques-unes de ses colonies actuelles, elle régit la Guyane, par exemple, depuis 1626. Mais c'est pendant la dernière moitié du dix-neuvième siècle qu'elle fit l'acquisition du plus grand nom-

LIVRES—JOURNAUX—REVUES

"AUJOURD'HUI

Voici le sommaire de juin du nouveau "digest" français "AUJOURD'HUI".

Qu'est-ce que les Balkans ? "Partout-Magazine" ; La terreur allemande en Pologne, "Ministère de l'Information" ; Où va l'Italie ? "Liberty" ; Le Régent Horty ; "Temps présent" ; Le Grand Nord Scandinave, "Temps présent" ; Selma Lagerlof, "Le Temps" ; Georges Duhamel raconte sa vie, "Le Quartier latin" ; Olivar Asselin, "Le Jour" ; Il y a vingt-cinq ans, "Partout-Magazine" ; Les grandes fortifications, "Le Monde Illustré" ; Le tombeau de Psousennes I, "Beaux-Arts" ; Branly, "Crissoire" ; Les races humaines, "La Science et la Vie" ; Défendez-vous contre la tuberculose ! "Le Bulletin des Agriculteurs" ; Grandeur et misères de l'Amérique, "Le Mois" ; Madrid 1940, "Vu" ; Voyages, "Le Temps" ; L'École des chefs, "Ministère de l'Information" ; Sur le beau Danube bleu, "Le Monde Illustré" ; Les secrets du chiffre, "La Science et la Vie" ; Notes sur l'intervention russe, "Le Journal de la Femme" ; "AUJOURD'HUI" est en vente dans tous les kiosques. Pour abonnement s'adresser à 31 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal.

LA REVUE DOMINICAINE

Jun 1940

R. P. Marie-Alain Couturier, O. P. : Problème d'un art religieux canadien ; R. P. Julien Péchère, C. S. Sp. : Pour une organisation meilleure des études philosophiques ; T. R. P. M. A. Lamarche, O. P. : La famille et le milieu du travail.

Le Sens des faits : Neutralité, par le R. P. Gérard Paré, O. P. — Un congrès scientifique à Ottawa, par le R. P. Raymond-M. Voyer, O. P. Visites interprovinciales, par Mme Emile Rinfret — Projections : Le P. Couturier à notre aide — Cure de Soleil, par Criticus.

L'Esprit des Livres : Desquerat : La Propriété (A.-M. G.) McNabb : Eleven, thank God ! (R. M.) Pire : Pitié ou insensibilité ? (A. P.) Archambault : Charles Péguy (J.-M. P.) Borne : Options sur Demain (J.-M. P.) Fenton : The Theology of Prayer (A. P.) Demaret : Indulgences à l'usage de tous les fidèles (A. P.) Marie-Aimée-de-Jésus : L'enseignement à l'Institut de la Présentation-de-Marie (G. P.) Brey : Si je t'oubliais (J.-M. G.) Goyer : Sois tempérament (N. M.) Richer : Silhouettes du monde politique (A. S.-P.) Autres publications. Table des Matières, 1er semestre.

L'ECOLE CANADIENNE

Revue pédagogique de la Commission des écoles catholiques de Montréal

Sommaire, Jun 1940

Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau : Un livre de M. Jean-Marie Gauvreau, René Guénette ; Des hommes forts, René Guénette ; Bénédiction de l'école du Christ-Roi, Rex Desmarchais. — Éléments de succès dans l'enseignement du catéchisme (suite et fin), Père Antonio Poulin, S. J. ; L'art d'intéresser (suite et fin), René Guénette ; Bibliographie, Hélène Grenier. — Première et deuxième années, Fabiola Gauthier ; Langue française, R. D. et R. G. ; Arithmétique, Gérard Lapointe et Léopold Veilleux ; Langue seconde, Louis Leconte ; Histoire du Canada, Alide Paradis ; Géographie, Alide Paradis.

Si Québec ordonne d'ici mercredi la citation directe des prévenus devant le jury, il n'y aura pas d'enquête préliminaire. Un onzième inculpé, Alex Brosseau, appréhendé à Ottawa ces jours derniers, sera tout probablement amené à Montréal pour subir son procès avec ses compagnons.

Service DE PHOTOGRAVURE Enrg. PHOTO-ENGRAVING Req'd. DESSIN COMMERCIAL COMMERCIAL ART WORK PHOTOGRAPHIE PHOTOGRAPHY PHOTOGRAVURE PHOTO-ENGRAVING IMPRIMERIE PRINTING R-R. LABELLE, Prop. 447 S^{TE} HELENE, MONTREAL

SI VOUS ACHETEZ DES CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE VOTRE PAYS OBTIENT DES FONDS POUR CONTINUER ET GAGNER LA GUERRE VOUS, VOUS OBTENEZ \$5.00 en 7 ans 1/2 chaque fois que vous placez aujourd'hui \$400 Un placement garanti par le DOMINION DU CANADA

Nous vous invitons à acheter vos certificats à notre succursale la plus rapprochée. BANQUE DE MONTREAL "BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"

ENCOURAGEZ nos ANNONCEURS POUR UNE SAVEUR PLUS RICHE...BUVEZ Dow

"Plus d'avantages signifient PLUS DE VALEUR" Donnez-moi les CAMIONS CHEVROLET COMPAREZ tous les camions — point par point, prix pour prix — et vous découvrirez facilement pourquoi les propriétaires de camions sont si enthousiasmés par les camions Chevrolet. MOTEUR A SOUPAPES EN TÊTE SPÉCIAL POUR CAMIONS STYLE NOUVEAU CARINES TOUT ACIER TYPE EN U FREINS HYDRAULIQUES POUR CAMIONS EMBRAYAGE, ESSIEUX, CHASSIS ET ROUES SOLIDES POUR CAMIONS 50 MODÈLES 10 EMPATTEMENTS C.-A. LORRAIN & Fils Saint-Jérôme A. FOURNELLE & Cie Sainte-Agathe

INSECTICIDES

Paradichlorbenzene	la livre 0.39
Naphthalene	0.15 2 livres 0.25
Boules à mites	0.15 2 livres 0.25
Poudre Sapho Bug-Bear	0.10
2 pour 0.15	4 pour 0.25
Flit	8 on. .23 16 on. .39 32 on. .63
Fly-Tox	" .24 " .43 " .73
Sapho-Fly X	" .24 " .43 " .73
Sapho liquide	" .24 " .47 " .83
Tanglefoot	" .29 " .49 " .89
Whiz	" .29 " .49 " .89
Fly-Kil	" .30 " .50 " .90
Fly-Kil, 16 onces avec vaporisateur	0.59

Pharmacie Oscar Landry

La Pharmacie la mieux assortie du district
Tél. 558 et 559 339, rue Saint-Georges
Voisin du marché, à Saint-Jérôme
 Service rapide de 2 messagers jusqu'à 10 heures du soir
 W. PRUD'HOMME, pharmacien-gérant

Bois de pulpe demandé

TREMBLE, EPINETTE et SAPIN, ECORCES
 Dimension : 4 pieds de longueur et 4 pouces de diamètre
 en montant, au petit bout
 S'ADRESSER A
INTER-CITY LUMBER Company
 Hawkesbury, Ont.

C.-A. LORRAIN & Fils

ASSURANCES GENERALES
 Vendeurs autorisés des Autos
 Buick — Pontiac — Chevrolet — Oldsmobile
Tél. No 58 — Saint-Jérôme Bureau existant depuis 38 ans

CONSTRUCTEURS

DONNEZ-NOUS VOS COMMANDES
POUR VOS CONSTRUCTIONS AVANT
L'IMPOSITION DE LA TAXE DE VENTE
 Voulez-vous donner à votre vieille maison
 l'apparence d'une neuve ?
LAMBRISSEZ-LA AVEC NOTRE PAPIER
IMITATION DE BRIQUES "BRANTFORD"
The EAGLE LUMBER Co. Ltd.
 SAINT-JEROME
 Téléphone 60

Bonnes recettes de la Regent Knitting

L'établissement de la Regent Knitting à Saint-Jérôme marche actuellement à sa pleine capacité et la compagnie fait actuellement de très bonnes recettes. Tout indique qu'à l'heure actuelle on réalise même quelque chose sur les actions ordinaires. Aussi, dans quelques semaines lorsque les directeurs auront les rapports complets des premiers six mois de l'année en cours, il se peut fort bien qu'on déclare immédiatement un dividende sur les actions privilégiées. Il y a déjà quelque temps qu'on n'a pas payé de dividende sur ces actions. Ce dividende n'est pas cumulé cependant. Les actionnaires ont d'excellentes raisons de compter sur un dividende pour la présente année.

La Regent Knitting a actuellement d'assez importantes commandes de guerre mais les commandes régulières sont encore beaucoup plus importantes.

Décès de M. Chs.-Aug. Morin

Nous avons eu le regret d'apprendre le décès de M. Charles-Auguste Morin, époux de feu Alma Lajoie, décédé à Saint-Jérôme le 30 mai dernier, à l'âge de 71 ans. Ses funérailles ont eu lieu samedi matin, en la chapelle des Soeurs Grises, rue Saint-Mathieu, à Montréal.

Le disparu a joué un rôle très actif dans l'histoire industrielle de notre province. Il avait fondé la première usine d'allumettes chimiques et avait dirigé une fabrique de pianos ainsi qu'un bureau d'estimateurs en dommages-incendies, après une longue carrière comme voyageur de commerce.

Son père, M. Louis-Edouard Morin, fut maire de Longueuil et l'un des fondateurs de la Chambre de commerce de Montréal; bibliophile très averti, il possédait une remarquable collection de volumes canadiens.

"L'Avenir du Nord" offre ses plus sincères condoléances au fils du disparu, M. Auguste Morin, ingénieur de la ville de Saint-Jérôme, ainsi qu'à sa famille.

Remerciements

La famille Auguste Morin remercie bien sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur père, M. Charles-Auguste Morin.

Lutte à Saint-Janvier

La séance de lutte et de boxe que l'on présentait dimanche dernier a été appréciée du public. Dans la finale de lutte disputée entre Alphonse Thibault et Gérard Vallière, ce dernier remporta la victoire. Le combat de boxe fut aussi très intéressant. Les deux boxeurs ont échangé de durs coups, et finalement, l'arbitre, M. Raymond Desjardins, donna sa décision comme match nul.

Dimanche prochain, le promoteur du restaurant Chez Léo promet de très bons combats de lutte et de boxe. Il y aura plusieurs nouvelles figures qui seront une surprise pour le public qui est cordialement invité à aller passer une agréable après-midi à Saint-Janvier.

Pensez à votre père le 16 juin



Pour la journée du père
 donnez-lui une chemise, une cravate, un veston de fumoir ou de bureau, un pyjama, une jaquette, des bas, des boutons de chemises, un coupe-vent, une robe de chambre, un parapluie, des mouchoirs, etc., etc.

Nous avons un assortiment de nécessaires pour hommes qui fera un cadeau utile et agréable à offrir ce jour où il fera bon de penser à son père.

L'avance des prix sur les vêtements faits sur mesures, ainsi que sur les complets prêts à porter ne se fera pas attendre bien longtemps, puisque de nouvelles taxes seront imposées prochainement.

Profiter des prix actuels, c'est faire de l'économie et avoir plus de choix.
J.-W. CYR
 314 rue Saint-Georges - Tél. 448 - Saint-Jérôme

Pour vos réparations du printemps, matériaux de construction, plomberie, peinture, etc.

ALFRED LANGLOIS
 MARCHAND DE FERRONNERIES
 473 LABELLE Tél. 54 SAINT-JEROME

NOTRE FAVORI NATIONAL

MELCHERS CROIX D'OR

Vieille!

10 oz. - \$1.05
 26 oz. - \$2.40
 40 oz. - \$3.45

• Pas autre chose que du gin... et rien que du gin AUTHENTIQUE... fait exclusivement de grains... et sans additifs.

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTRÉAL et BERTHIERVILLE

Nouvelles de Saint-Jérôme

Le congrès eucharistique
 Notre ville prend déjà un air de fête, en vue du congrès eucharistique qui s'ouvrira dans notre ville, mercredi prochain.

Les rues et les maisons sont décorées et illuminées.
 On surveille partout la propreté et le bel aspect de Saint-Jérôme.
 On connaît le détail des cérémonies qui auront lieu puisque le programme en a été répandu à profusion.
 On s'attend à plusieurs milliers de visiteurs à ce congrès régional auquel prendront part toutes les paroisses de la partie nord du diocèse de Montréal.

Il est inutile de recommander à tous nos concitoyens de faire honneur à notre ville et de donner leur plein concours pour assurer un succès triomphal aux fêtes religieuses qui feront époque dans l'histoire de Saint-Jérôme et de la région du nord.

Congrès des inspecteurs des mauvaises herbes
 Un congrès des inspecteurs des mauvaises herbes sera tenu à Saint-Jérôme, à la salle du marché, mardi, 11 juin courant.

L'abbé Ed. Lafortune curé de S.-Maurice

M. l'abbé Edouard Lafortune, aumônier des Frères des écoles chrétiennes à Saint-Jérôme, depuis quelques années, vient d'être nommé par Mgr Gauthier, curé de la nouvelle paroisse de Saint-Maurice, dans le comté de Terrebonne.

Dimanche dernier a été lu en la chapelle du Bois des Filles, près du Pont David, un décret de S. Exc. Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal, érigeant en paroisse sous le titre de Saint-Maurice une partie des paroisses de Sainte-Thérèse et de Terrebonne.

THEATRE REX Saint-Jérôme

Dimanche et lundi 9 et 10 juin
 Programme double français : "L'HEURE SUPREME", avec Simone Simon; "PRIME ROSE", avec Madeleine Renaud, Henri Rollan. — Eclair-journal.

Mardi et mercredi 11 et 12 juin
 Programme double anglais : "RULERS OF THE SEA", avec Douglas Fairbanks jr, Margaret Lockwood; "MOONLIGHT ON THE RANGE", avec Fred Scott. — Comédie.

Jeudi, vendredi et samedi 13, 14 et 15 juin
GONE WITH THE WIND
 Le plus grand film de l'année avec Vivien Leigh, Clark Gable, Olivia de Havilland. Matinée tous les jours à 7h. Soirée \$1.13. Réservez vos billets au théâtre.

C'est la plus formidable réalisation du cinéma moderne, entièrement tournée en couleurs naturelles, comprenant 100 acteurs et 5000 figurants.

La Fête du Roi

Jeudi 13 juin 1940

AVIS
 La fête du Roi sera célébrée cette année le jeudi 13 juin, et ce jour sera, par conséquent, un congé statutaire au bureau de poste. Le service suivant sera donné :
 Livraison par facteurs, le matin seulement;
 Les guichets ouverts : 10 h. a.m. à midi et 5 h. p.m. à 7 h. p.m.
 Réception et expédition des dépêches, livraison express, comme d'habitude; le couloir sera fermé à 7 h. p.m.

J.-H. DESJARDINS, directeur de la Poste.

A la commission scolaire

RAPPORT DE L'INSPECTEUR

J'ai bien l'honneur de vous faire connaître les constatations que j'ai faites lors de ma récente visite aux écoles de votre municipalité scolaire.

Rien ne cloche dans la quantité et la qualité des locaux utilisés pour fins d'enseignement. Même constatations pour ce qui a trait au matériel scolaire.

Pour ce qui concerne l'efficacité de l'enseignement, vos cinq écoles méritent la note : Très bien. Cela signifie que vous avez un personnel enseignant de premier ordre. Aucun point faible sous ce rapport.

L'organisation pédagogique est de plus en plus efficace. Les élèves de 1ère, 2e, 3e et 4e sont très solides dans les matières de base. Ces élèves feront de fortes études. Dans les classes plus avancées, l'amélioration est remarquable. Il y a peut-être un peu de flottement dans l'enseignement du calcul mental, mais je prévois qu'avant peu, tout sera à point dans ce domaine si important.

Aucune matière n'est négligée. Ainsi, le chant, le soifège, la diction, le dessin, etc., sont enseignés avec grand succès.

La 10e année s'impose au collège, il faudra la maintenir. Reste le cas des filles. Actuellement, la commission scolaire ne contrôle que les 7e et 8e années. Aucune autre ville de la province de Québec, ne présente pareille situation. La commission scolaire se doit de régler cette question au plus tôt.

Enfin, la ville de Saint-Jérôme possédait un système scolaire vraiment complet, lorsqu'elle sera dotée d'une école de métiers. Une telle école rendrait d'immenses services à la population d'une ville industrielle comme Saint-Jérôme.

J.-A. LIMOGES, I.E.

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc., etc.
 TARIF
 2 sous le mot, minimum 40c, ou 3 insertions pour \$1.00.

FRANCE-CANADA VOUS APPELLE
 Messieurs et jeunes filles très actifs demandés pour la vente directe au consommateur. Hâtez-vous. Les Laboratoires FRANCE-CANADA, Limitée, 105 ouest, rue Saint-Paul, Montréal, P.L. 3457.

A VENDRE
 "Tite-Lap" feuilles Toiture galvanisées ordinaires et Counsel standard. Pour estimés envoyez longueur du faite et chevron. Eastern Steel Products Limited, 1335, Delormier, Montréal.

AGENTS DEMANDES
 Assurez-vous de gros revenus toutes les semaines avec JITO. Vendez 200 produits garantis : épices, essences, produits culinaires, articles toilette, thé, café, etc. Offres spéciales avec produits GRATIS chaque mois. 30 jours d'essai, SANS RISQUE. Ecrivez immédiatement : Cie Jito, 1435, Montcalm, Montréal. 17-24-31-7-c.

A VENDRE
 Une machine à tricoter en bonnes conditions, à vendre à très bon marché. Pouvez exécuter tous genres de tricot : bas, robes, gilets, etc. S'adresser au bureau de "L'Avenir du Nord", 303, ave Parent, Saint-Jérôme.

LOGEMENT A LOUER
 Rue Giraldeau, logement moderne, chambre de bain, eau chaude. S'adresser à Mlle Eloi Beauvais, 176, rue Giraldeau, Saint-Jérôme. 24-31-7-P.

LOGEMENT A LOUER
 Logement tout meublé, situé au-dessus du Dominion Store, rue Saint-Georges. S'adresser à Mme G.-A. Ducloux, 319 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme. 37-7-14-c.

LOGEMENT A LOUER
 4 appartements, avec chambre de bain, finis tapissés. S'adresser à 263, rue Lebeau, Saint-Jérôme. 37-7-14-P.

Manufacturiers de produits culinaires universellement connus, capital \$20,000,000 offre position à tout homme de confiance, de 25 à 50 ans, possédant auto ou équipement de voyage, pour répondre à une demande établie de nécessités journalières, rattachées à ventes spéciales. Expérience agricole utile. Expérience de vente non requise. Doit être satisfait de \$35.00 par semaine au début. Crédit consenti aux hommes qualifiés. Ecrivez immédiatement à la Compagnie J.-R. Watkins, Montréal, Dépt. Q-St-J-2. 31-7-14-21-c.

MAISON A LOUER
 Logement moderne, cinq appartements, bien éclairés et propres, près du centre de la ville, endroit tranquille; cause, départ de la ville. S'adresser à 419, ave Parent, Saint-Jérôme. 7-P.

DEMANDE : Homme pour bon territoire Rawleigh. Devra se contenter d'un bon revenu pour vivre pour commencer. Ecrivez Rawleigh, Dépt. M1-605-101-F, Montréal, Canada.

COIN DES PROFESSIONNELS

FORTIER & PREVOST
 AVOCATS
 160, avenue Parent
 SAINT-JEROME
 Me JOSEPH FORTIER Me HENRI PREVOST
 Téléphones : 258 - 201 - 35

LEOPOLD NANTEL, C.R. MAURICE DEMERS, L.L.L.

NANTEL & DEMERS
 Avocats — Procureurs
 Saint-Jérôme 400, rue Labelle Tél. 222
 Montréal 10 O., Saint-Jacques Harbour 1835
 Sainte-Agathe 7, rue Albert Tél. 370

AVOCAT
LEGault & LEGault
 AVOCATS ET PROCUREURS
 L.-L. LEGault, K.C.
 FERNAND LEGault, B.A., LL.B.
 Tél. 60 295 rue Main
 LACHUTE
 GUY LEGault, B.A., LL.B.
 10 ouest, rue Saint-Jacques
 MA. 3866 — Montréal

AVOCAT
GASTON GIBEAULT
 AVOCAT
 de BOURASSA & GIBEAULT
 Tél. 60 — 5 rue Préfontaine
 SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
 CLAUDE PREVOST WILFRID DUQUETTE

Paul Larose, L.L.B.
 AVOCAT
 128 rue Blainville
 SAINTE-THERESE
 Téléphone 50

Prévost & Duquette
 AVOCATS
 Tél. Plateau 4905
 132 ouest, rue Saint-Jacques,
 MONTREAL

MEDECIN
Dr Albert Laplante
 MEDECIN-CHIRURGIEN
 310 rue Saint-Georges
 Tél. 623
 SAINT-JEROME

THEATRE REX
 SAINT-JEROME
 Jeudi, vendredi, Samedi — 13, 14, 15 juin

GONE WITH THE WIND
 Clark Gable
 Olivia de Havilland

LE PLUS GRAND FILM DE L'ANNEE
Sièges réservés : matinée, 75c; soirée, \$1.13
 Taxe incluse — Réservez vos billets
 CE FILM NE SERA PLUS JAMAIS MONTRE A SAINT-JEROME

Valeurs de juin

A l'occasion du Congrès Eucharistique, à Saint-Jérôme, profitez d'une foule de SPECIAUX en costumes de vacances — Vêtements de sport — Robes de toilette et autres accessoires appropriés à cette saison-ci de l'année :

CASQUETTES D'ETE pour hommes	25c
COMBINAISONS D'ETE pour hommes	59c
BAS pour hommes : soie, coton, cashemere	35c
CHEMISES en broadcloth mercerisé : drab, vert, bleu, brun. Valeur 1.95	1.65
COSTUMES DE BAIN — PANTALONS SPORT	
ROBES DE TOILETTE en crêpe de soie, imprimés de fantaisie. Nouvellement reçues. 14 à 20	2.95
AUTRES modèles en chiffon ou crêpe de fantaisie. Modèles exclusifs	4.49
BAS en soie chiffon à talons façonnés, marque LUCERNE. Toutes les couleurs. 8½ à 10	65c
BLOUSES en Broadcloth à couleurs unies	1.00
SACOCHEs D'ETE en crêpe. SPECIAL	1.00
SLIPS en JERSEY de soie : pêche ou blanc	89c
BAS courts, mercerisés, pour enfants	15c et 24c
GANTS en dentelle de fantaisie	79c
SANDALES en cuir brun, semelles en caoutchouc	
4 à 7½	95c
8 à 10½	1.15
11 à 2	1.25
SOULIERS SPORT pour dames et jeunes filles. Talons cubains en canevas de fantaisie. 4 à 7	1.15
SOULIERS en cuir blanc pour enfants. 5 à 10	89c
SOULIERS blancs pour garçons. Cuir solide. Grandeurs 1 à 5. Valeur de 3.00. SPECIAL	1.99
NOUVEAUTES	
Pour dames et jeunes filles. Souliers en toile blanc, ainsi que drab et brun, avec courroie. Nouveaux talons "WEDGE". 4 à 7½. SPECIAL	2.98
VETEMENTS "FASHION CRAFT" — SOULIERS "SLATER" CHAPEAUX "BROOKS" — CHEMISES "ARROW"	

MAISON R. CASTONGUAY
 Coin Labelle & Legault Saint-Jérôme

5.00 \$ GRATIS

A l'heureux propriétaire de cette PLAQUE DE PERMIS (permis local seulement)

QUEBEC 1940

Le numéro gagnant sera tiré au sort. Surveillez ce journal d'ici le 28 juin prochain.

DOMINION ROYAL

VENEZ VOIR NOS GRANDES VALEURS DE PNEUS

Si ce numéro est celui de vos plaques de permis... venez aujourd'hui et nous vous donnerons GRATIS pour \$5.00 de marchandise ou de service. Même si le sort ne vous a pas favorisé cette fois, venez faire inspecter vos pneus GRATUITEMENT, sans obligation. Nous serons heureux de vous faire un prix pour remplacer vos vieux pneus usés par de bons DOMINION ROYALS — fameux par leur millage additionnel sûr.

Moose Head Garage
 GARVEY & DUPRAS, prop.
 REPARATIONS GENERALES
 Montée Montigny Tél. 165w Saint-Jérôme